

ACTIVITÉ & RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2019



PAGE 02 - 03 : CHIFFRES CLÉS

PAGE 04 - 10 : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

PAGE 14 - 24 : COMPTES SOCIAUX



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

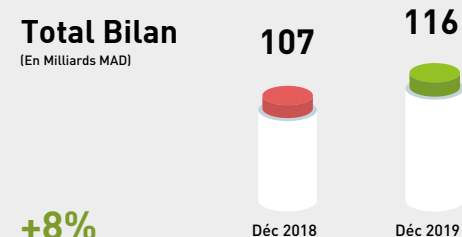
Le Directoire, réuni sous la Présidence de Monsieur Tariq Sijilmassi en date du 26 Février 2020, a examiné l'évolution de l'activité de la Banque et a arrêté les comptes au 31 Décembre 2019.

Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion en date du 05 Mars 2020.

Les performances réalisées durant l'exercice 2019 consolident les acquis du Groupe Crédit Agricole du Maroc en termes d'atteinte des objectifs fixés par son Plan Stratégique CAP 2023

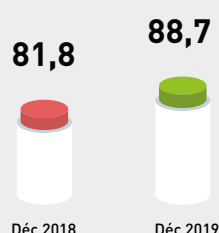
UNE PERFORMANCE FINANCIERE CONFIRMEE

Dans la continuité des performances exceptionnelles réalisées durant l'exercice précédent, le Groupe Crédit Agricole du Maroc enregistre une progression de 8% de son total bilan, soit un encours de 116 Milliards de Dirhams.



Crédits distribués

(En Milliards MAD)

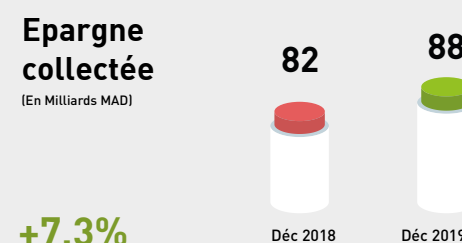


RENFORCEMENT DE LA DYNAMIQUE DE FINANCEMENT

Dans le cadre de la poursuite des efforts mobilisés par l'ensemble de ses canaux de financement (la Banque universelle, Tamwil El Fellah, La Fondation ARDI pour le microcrédit et Al Akhdar Bank), le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture l'exercice 2019 avec un encours de crédits distribués de 88,7 Milliards de Dirhams, réalisant ainsi une progression de 8% comparativement à l'exercice précédent.

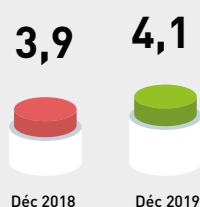
MOBILISATION SOUTENUE DE L'EPARGNE

Tout au long de l'exercice 2019, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a renforcé les moyens déployés pour l'appui de sa stratégie commerciale axée sur la diversification de l'épargne collectée en accordant une attention toute particulière à l'accroissement des comptes à vue qui s'affichent désormais à 40,5 Milliards de Dirhams (+8%). Ainsi, le Groupe marque une progression de 7,3% de l'encours global de ses ressources en le portant à plus de 88 Milliards de Dirhams contre 82 Milliards de Dirhams à fin décembre 2018.



Produit Net Bancaire

(En Milliards MAD)



UN PRODUIT NET BANCAIRE PORTE PAR L'ACCROISSEMENT DE L'ACTIVITE

Au 31 Décembre 2019, le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc franchit le seuil des 4 Milliards de Dirhams, réalisant ainsi une progression de 3% par rapport à fin Décembre 2018. La performance réalisée est due à une hausse de la Marge d'Intérêt Commerciale et du Résultat des Opérations de Marché.

AMELIORATION DE LA CAPACITE BENEFICIAIRE

Avec un Résultat Net Consolidé de 620 Millions de Dirhams (au même niveau que l'exercice précédent) et un Résultat Net Part du Groupe de 636 Millions de Dirhams (+2% comparativement à fin Décembre 2018), le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture l'exercice 2019 en enregistrant une performance en ligne avec ses objectifs stratégiques.

RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIERE

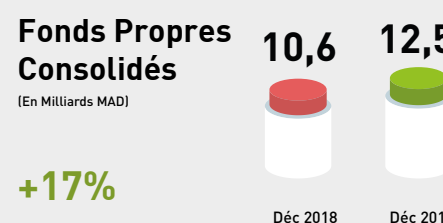
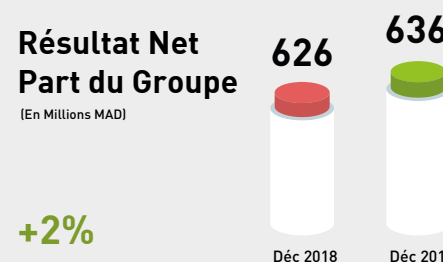
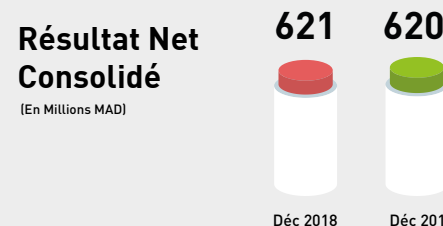
Au cours de l'exercice 2019, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a procédé au renforcement de son Tier One à travers la mise en place d'un plan d'actions spécifique: l'optimisation du Bilan et de l'hors bilan, le renforcement des fonds propres de base à travers l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles pour un montant de 850 Millions de Dirhams ainsi que le renforcement des fonds propres complémentaires à travers l'émission d'obligations subordonnées pour un montant de 450 Millions de Dirhams. Grâce à la réussite de l'ensemble des opérations menées, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a pu hisser l'encours de ses Fonds Propres consolidés à 12,5 Milliards de Dirhams, soit une progression de 17% comparativement à l'exercice précédent.

UNE MEILLEURE COUVERTURE DU RISQUE

Au terme de l'exercice 2019, le Crédit Agricole du Maroc renforce sa politique de provisionnement pour s'immuniser contre certains risques sectoriels en portant son encours de provisions pour risques généraux à environ 1 Milliard de Dirhams, soit 1,5% de l'encours sain des crédits à la clientèle. Ainsi, le Crédit Agricole du Maroc affiche un taux de couverture des créances en souffrance de 71%.

PERSPECTIVES DU GROUPE

Au vu des réalisations enregistrées en 2018, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a procédé, durant l'exercice 2019, au réajustement du plan AFAK 2021. Le nouveau plan stratégique rebaptisé «CAP 2023» a été mis en place par le GCAM en vue d'aligner sa stratégie avec les transformations de son environnement, consolidant ainsi son statut de banque universelle innovante, humaine et engagée au service de l'économie du pays et du monde rural.



MISSION DE SERVICE PUBLIC

ACCOMPAGNEMENT DU PLAN MAROC VERT

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a poursuivi son accompagnement du Plan Maroc Vert et a débloqué 58 Milliards de Dirhams depuis son lancement. En effet, le Groupe a financé les projets initiés dans le cadre du Plan Maroc Vert à travers ses 3 canaux de financement (Crédit Agricole du Maroc, TAMWIL EL FELLAH et la Fondation ARDI pour le microcrédit) lesquels ont proposé des solutions complètes tenant compte des objectifs que s'est assigné le Plan Maroc Vert tant au niveau du pilier I (projets d'agrégation) que du pilier II (amélioration des revenus des agriculteurs les plus fragilisés).

COOPERATION SUD SUD

Dans le cadre de la dynamique insufflée par Sa Majesté le Roi à la coopération africaine, l'année 2019 a été marquée par l'organisation de nombreuses missions pour la mise en œuvre des conventions de partenariat signées en 2016 et 2017 avec des institutions financières africaines actives dans le secteur agricole. Ces missions, qui ont concerné des banques de pays tels que le Rwanda, le Nigéria ou encore le Niger, ont permis le renforcement des capacités des partenaires en matière de financement de l'agriculture et d'inclusion financière des ruraux.

Par ailleurs, afin de renforcer ses actions au niveau africain, le CAM a signé, en avril 2019, une convention cadre avec la Société Financière Internationale portant notamment sur la collaboration et le partage d'expérience dans plusieurs domaines stratégiques, en particulier la coopération Sud-Sud.

Enfin, le CAM a renforcé ses relations avec les institutions panafricaines de crédit agricole. Ainsi, des sessions d'échanges ont été organisées en faveur des membres de l'AFRACA (Association Africaine du Crédit Rural et Agricole) et l'AlAFD (Association des Institutions Africaines de Financement du Développement) a reconnu le CAM meilleure institution de financement du développement en Afrique pour la quatrième année consécutive.

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a poursuivi ses efforts pour l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en milieu rural en soutenant et en finançant des projets impactants pour l'écosystème agricole et rural en général.

A titre d'exemple, et dans le cadre de sa politique de proximité, la Banque a poursuivi l'accompagnement des Projets de jeunes Entrepreneurs Agricoles à Dakhla (PJEA); projets qui sont aujourd'hui une expérience pilote de financement de l'investissement agricole au profit de jeunes bénéficiaires ainsi que la création, par des jeunes ruraux, d'entreprises de prestation de services agricoles (mécanisation, récolte, taille...).

PROGRAMME D'EDUCATION FINANCIERE

Banque citoyenne et socialement responsable, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a réalisé, au cours de l'année 2019, trois grandes opérations de formation de proximité portant sur l'éducation financière de base de la population rurale dans les régions de Souss-Massa et Nord-Ouest. Une action spécifique a été menée au cours du SIAM 2019.

Ce programme, mené par le Centre d'Etudes et de Recherches du Crédit Agricole du Maroc (CERCAM), a bénéficié depuis son lancement à près de 15 000 petits producteurs agricoles et ménages ruraux dont en particulier des femmes et des jeunes et a ciblé les territoires les plus éloignés du réseau bancaire.

Le programme global vise à sensibiliser les bénéficiaires à l'importance des chiffres dans une exploitation agricole et/ou un ménage rural, et leur démontrer les possibilités d'amélioration de leurs revenus et conditions de vie.

FONDATION CAM POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de ses actions de soutien à la promotion de l'agro écologie et de l'agriculture bio au Maroc, la Fondation CAM pour le Développement Durable a appuyé en 2019 la commercialisation des produits qui en sont issus à travers la mise en place du premier Système Participatif de Garantie, « le SPG-Agroécologie Maroc », au niveau du marché paysan de Rabat et le test de la certification bio de groupement au niveau de la commune du Toubkal où elle a planté 8 000 amandiers et noyers sur les 20 000 planifiés à horizon 2021.

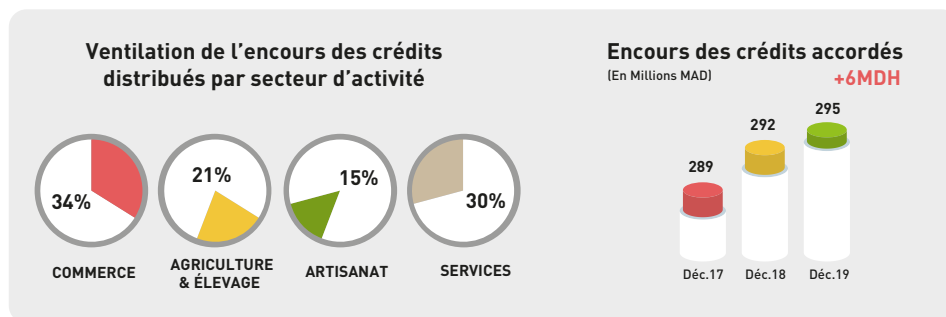
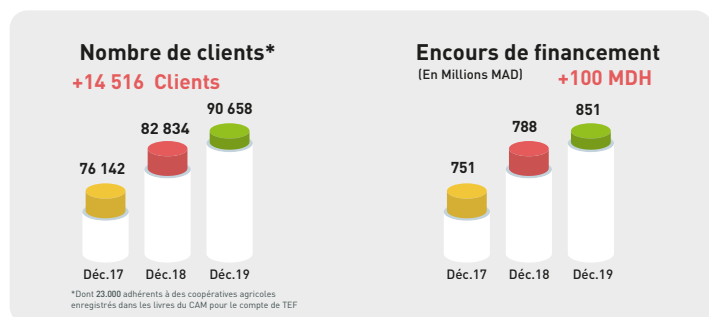
La Fondation a par ailleurs promu l'inscription de l'agriculture dans l'économie circulaire en présentant les options de recyclage qu'elle a explorées et leurs opérateurs aux plus grands producteurs horticoles, maraichers et agrumicoles de la Région Souss Massa émettant plus de la moitié des déchets agricoles du Maroc.

L'APPUI FINANCIER DE TAMWIL EL FELLAH POUR LES AGRICULTEURS NON ELIGIBLES AU FINANCEMENT BANCAIRE TRADITIONNEL

Plus de 90 000 Clients dont 642 coopératives, un total de 54 agences pour un encours global de 851 Millions de Dirhams (+8% par rapport à l'exercice précédent), autant de données prouvant l'engagement sans cesse renouvelé de Tamwil El Fellah envers les agriculteurs relevant du Plan Maroc Vert.

LA MICROFINANCE PAR LA FONDATION ARDI

La fondation ARDI clôture l'exercice 2019 en réitérant son soutien indéfectible au développement socio-économique de la population rurale relevant du financement solidaire. En effet, la Fondation a porté son encours de financement à 295 millions de Dirhams touchant quatre secteurs d'activité: l'agriculture et l'élevage (21%), le commerce (34%), l'artisanat (15%) et les services (30%).



FAITS MARQUANTS



PROMOTION DE LA TPE

- Engagement du CAM pour la TPE suite aux hautes orientations royales à travers le déploiement du programme Al Moustatmir Al Qaraoui ;
- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc lance un programme spécifique « 5 ans, 5 emplois » pour les entrepreneurs dans le monde rural.



EXPANSION DE L'ACTIVITE & DÉVELOPPEMENT DES RELAIS DE CROISSANCE

- Démarrage de l'activité de « CAM Leasing », filiale du Crédit Agricole du Maroc spécialisée dans l'agroalimentaire et les machines agricoles ;
- Le CAM obtient l'autorisation pour la création d'une société spécialisée dans l'intermédiation d'assurance appelée « CAM COURTAGE ».



DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

- Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 850 MDH avec un taux de souscription de 2,49 fois ;
- Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 450 MDH (Maturités 10 ans) avec un taux de souscription de 5,0 fois ;
- Augmentation du plafond du programme d'émission de certificats de dépôt à 10 Milliards de Dirhams contre 8 Milliards de Dirhams auparavant.



PARTENARIATS

- Le Crédit Agricole du Maroc rejoint le programme "WOMEN IN BUSINESS" de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement visant la mise en place d'une ligne de crédit de 20 millions d'euros dédiée aux TPME agricoles dirigées par des femmes ;
- Par ailleurs, l'exercice 2019 a été témoin de la signature avec la KfW d'une convention d'assistance technique de 500.000 Euros pour soutenir la banque verte dans la réalisation du projet d'élaboration d'une carte de rentabilité des activités agricoles et rurales ;
- Signature d'un accord de partenariat avec les eaux et forêts visant la préservation et la réhabilitation de la cédraie du Moyen Atlas ;
- Al Akhdar Bank a signé deux protocoles d'accord avec "Wifak Bank" de la Tunisie et Trustbank Amanah de Suriname.
- Signature avec l'AFD d'une convention de prêt de 50.000.000 Euros pour le financement des exploitations agricoles et des unités agro-industrielles privées en zone rurale pour des investissements d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de pompage solaire.



DISTINCTIONS

- Désignation du CAM meilleure institution africaine de financement du développement. Cette distinction, obtenue pour la quatrième fois consécutive, consacre le business model du groupe bancaire et sa capacité à accompagner l'ensemble des composantes du monde agricole et rural notamment les plus vulnérables ;
- Gratification du Groupe CAM pour la création de valeur disruptive et pour la solution « poste de travail agile » ;
- Nomination en tant que meilleure institution bancaire en matière d'inclusion financière numérique dans le monde arabe ;
- Consécration de Tamwil Al Fellah en Allemagne. Tamwil Al Fellah a reçu le certificat de mérite 2019 dans la catégorie "financement exceptionnel de projets durables" ;
- Le CAM remporte le trophée RSE pour l'inclusion financière lors de la 6ème édition de la conférence "Tendances marketing & communication".

NORMES, PRINCIPES & MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE

1.CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 Décembre 2019, le Groupe Crédit Agricole du Maroc applique les normes et les interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB).

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2 RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées .

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2.PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Agricole du Maroc et ceux de toutes les entités sur lesquelles il dispose d'un pouvoir de contrôle.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée.

Conformément à l'IFRS 10, la définition de contrôle comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir : les droits effectifs qui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice ;
- Exposition ou droits à des rendements variables : les rendements qui ne sont pas fixes et qui sont susceptibles de varier en raison de la performance de l'entité émettrice ;
- Capacité d'exercer le pouvoir pour influencer les rendements : il s'agit du lien entre le pouvoir et les rendements.

L'IFRS 11 introduit une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. Selon cette norme, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises :

- Une activité commune est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque partenaire doit comptabiliser ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Un Co-entrepreneur doit enregistrer un placement pour sa participation dans une coentreprise et le comptabiliser en appliquant la méthode de la mise en équivalence telle que définie par l'IAS 28R.

En application de ces normes, les méthodes de consolidation retenues par le Groupe résultent de la nature du contrôle exercé sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence .L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100%	100%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%		IG
M S IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG
GCAM DDC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%		IG

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ;
 - Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période. Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.
- Les options retenues**
- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
 - Le Groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée ;
 - En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Ménisserie	15	17	30	20	15

2.3 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le Groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti ;
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5 INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est applicable à partir du 1^{er} janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1. De ce fait, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2017. Le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitements des informations à titre comparatif des périodes antérieures.

La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

2.5.1 Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments

Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :

Avant : IAS 39 5 catégories	Désormais, deux critères déterminent la classification pour les prêts et les titres de dette	Après : IFRS 9 3 catégories
Prêts et Créances (L&R)	Critère 1 : Analyse du modèle de gestion	Coût Amorti
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance (HTM)		Juste valeur par OCI - Recyclables - Non recyclables
Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat	
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (HFT)		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (FVRO)		Juste valeur par résultat

2.5.2 Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

Modèle de gestion

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1^{er} janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont l'intention de gestion est « Autre / Vente».

Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

Modèle de gestion				
		Collecte	Collecte et vente	Autre/vente
Test SPPI	Satisfaisant	Coût amorti	Juste Valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

2.5.2.2 Instruments de capitaux propres

Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;
 - Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable
- Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES		
Intention de gestion	Trading	Juste valeur par résultat
	Hors-trading	Juste valeur par résultat (par défaut)
		Juste valeur par OCI non recyclables sur option

2.5.2.3 Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

2.5.3 Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation. Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9.

Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

2.5.4 Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

Passif financier au coût amorti : Il s'agit du classement par défaut ;

Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;

Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

NORMES, PRINCIPES & MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE

2.5.5 Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des instruments financiers pour le risque de crédit fondé sur les pertes attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL »). Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat.

Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location. Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers sont classés en 3 catégories (« Buckets ») en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'octroi de crédit :

- Bucket 1 :** • Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'octroi - ECL à 1 an ;
- Bucket 2 :** • Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement - ECL à maturité ;
- Bucket 3 :** • Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39)- ECL à maturité.

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut ;
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

Les pertes attendues sont calculées pour chaque exposition et c'est le produit des 3 paramètres : PD, LGD et EAD.

La définition du défaut retenue est alignée sur les critères définis par Bank Al-Maghrib dans les textes réglementaires.

L'évaluation des pertes attendues pour les titres s'effectue selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres

- ECL à 1 an pour les titres au profil de risque faible en fonction de la qualité de l'émetteur – Bucket 1.

Lors des évaluations ultérieures

- Sur la base d'un ECL à 1 an si le titre demeure de très bonne qualité – Bucket 1 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit, précédemment en «sain», devient «dégradé» – Bucket 2 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit est «dégradé» et qu'une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origine – Bucket 2 ;
- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est évaluée en défaut – Bucket 3.

Pour les prêts et les créances, l'évaluation des pertes attendues est calculée à chaque date d'arrêt qui conduit à classer les opérations par classe de risque (buckets) selon les principes suivants :

- Les créances saines sans aucun impayé sont classées en Bucket 1 ;
- Les créances ayant au moins 1 impayé de moins de 90 jours sont classées en Bucket 2 ;
- Les créances avec un impayé non régularisé au bout de 90 jours sont classées en Bucket 3.

2.5.6 Forward looking

Les estimations actuelles de perte attendues n'intègrent pas de paramètre forward looking. En effet, la méthodologie adoptée actuellement ne prévoit pas de corrélation entre les données macro-économiques et les indicateurs de coût du risque des actifs financiers de la banque. Toutefois, il est prévu d'adopter une approche basée sur des critères qualitatifs permettant d'anticiper une dégradation à venir de la sinistralité des crédits qui sera et qui sera examiné trimestriellement à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

2.6 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché

Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

2.7 PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations [juridiques ou implicites], résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations

sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 31 Décembre 2019, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.8 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- **Les avantages à court terme** désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

- **Les avantages à long terme** sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.

- **Les indemnités de fin de contrat de travail** sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.

- **Les avantages postérieurs à l'emploi**, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. **Les régimes à prestations définies** désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Parmi les avantages accordés au personnel du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seule la prime de fin de carrière est traitée selon l'IAS 19.

L'évaluation des engagements à comptabiliser se fait selon les hypothèses suivantes.

Hypothèses Démographiques

- **Mortalité ;**
- **Rotation du personnel (Turn Over).**

Hypothèses Financières

- **Taux d'augmentation des salaires** : Le management du groupe CAM a retenu un taux d'augmentation des salaires de 3%.
- **Taux d'actualisation** : Le taux d'actualisation appliqué est celui relatif aux obligations de première catégorie issu de la courbe des taux des bons du trésor, à chaque arrêté comptable, et correspondant aux durées résiduelles jusqu'à la retraite du personnel du CAM.
- **Taux de chargement social**

2.9 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX
L'IFRIC 23, applicable à partir du 1^{er} Janvier 2019, clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux.

Lors de la première application, deux options de transition sont possibles :

- **Totalement rétrospective** : selon les dispositions de la norme IAS 8 ;
- **Partiellement rétrospective** avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice, sans retraitement de l'information comparative.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

2.10 ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêt, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la

monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;

- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.11 CONTRATS DE LOCATION

Publiée en 2016, la norme IFRS 16 « locations » remplace l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement. Ainsi, la comptabilisation d'un actif loué impliquera la constatation d'un « droit d'utilisation » à l'actif et d'une « dette locative » au passif. Dans le compte du résultat, le droit d'utilisation sera amorti linéairement sur la durée du contrat et la dette locative subira un amortissement dégressif.

Du point de vue du bailleur, l'incidence de la nouvelle norme sur les comptes restera limitée, vu que l'essentiel des dispositions normatives est resté inchangé par rapport à l'IAS 17.

Les options retenues

Modalités de transition

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe CAM a adopté l'approche rétrospective modifiée, qui consiste à valoriser le droit d'utilisation et la dette locative à la somme des loyers restant à verser, actualisée au taux marginal d'endettement.

La première application de la norme n'aura aucune incidence sur les capitaux propres du Groupe.

Seuils d'exemption

Le Groupe CAM a retenu les mesures de simplification proposées par l'IASB, qui consiste à exempter du traitement de l'IFRS 16 les actifs loués dont :

- La durée du contrat est inférieure ou égale à 12 mois ;
- La valeur initiale de l'actif loué est inférieure ou égale à 5 000 USD.

Durée

La durée retenue pour déterminer le droit d'utilisation et la dette locative correspond à la période pendant laquelle la location ne peut être annulée, augmentée des :

- Périodes optionnelles de renouvellement ;
- Périodes optionnelles postérieures à des dates de résiliation. La période exécutoire du contrat de location diffère en fonction de la nature de l'actif loué :
- Bail commercial : 9 ans ;
- Bail à usage d'habitation : 3 ans ;
- Occupation temporaire du domaine public : 20 ans ;
- Véhicules en LLD : durée du contrat de location.

2.12 ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en dation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux – ci sont détenus pour leur quasi – totalité depuis plus d'un an.

2.13 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les options retenues

Le Groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

2.14 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrant à partir du 1^{er} Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :

- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
- Norme IAS 11 : Contrats de construction.

Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole du Maroc.

BILAN

en milliers de dh			
ACTIF IFRS	Note	31/12/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP		2 003 078	4 099 975
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		9 467 199	6 697 669
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	9 318 699	6 511 592
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	148 500	186 077
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la JV par capitaux propres		3 700 283	6 414 233
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	3 405 454	6 118 409
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	294 829	295 824
Titres au coût amorti	5.7	2 985 478	
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	5.4	2 425 043	792 893
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5.5	83 946 909	77 506 164
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	5.8	41 251	80 255
Actifs d'impôt différé	5.8	217 503	205 989
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	1 671 619	2 800 238
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence	5.10		
Immeubles de placement	5.11	1 827 004	1 542 510
Immobilisations corporelles	5.11	7 295 166	6 725 390
Immobilisations incorporelles	5.11	125 382	118 218
Ecart d'acquisition	5.12	306 908	306 908
TOTAL ACTIF		116 012 823	107 290 442

en milliers de dh			
PASSIF	Note	31/12/19	31/12/18
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux			
Passifs financiers à la JV par résultat		23 263	21 206
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	23 263	21 206
Passifs financiers à la JV par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.4	12 808 935	12 358 708
Dettes envers la clientèle	5.5	79 109 012	75 048 898
Titres de créance émis	5.6	7 492 364	5 969 586
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible	5.8	86 303	37 127
Passifs d'impôts différés	5.8	1 016 486	791 131
Compte de régularisation et autres passifs	5.9	2 349 022	1 982 998
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	5.14	338 732	333 316
Subventions et Fonds assimilés		12 174	12 179
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	4 382 358	3 073 513
CAPITAUX PROPRES		8 394 174	7 661 780
Capital et réserves liées		5 653 042	5 653 042
Réserves consolidées		2 102 152	1 382 306
Réserves consolidées - Part du groupe		1 794 331	1 155 146
Réserves consolidées - Part des minoritaires		307 821	227 160
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		19 482	5 271
Résultat net de l'exercice		619 498	621 161
Résultat net de l'exercice - Part du groupe		635 678	626 104
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires		-16 180	-4 943
PASSIF CONSOLIDE		116 012 823	107 290 442

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES

en milliers de dh			
	Note	31/12/19	31/12/18
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		4 831 529	5 022 271
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-1 759 777	-1 480 073
MARGE D'INTERETS	2.1	3 071 752	3 542 198
Commissions [produits]		529 691	474 473
Commissions [charges]		-19 616	-8 749
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	510 075	465 724
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	2.3	567 910	8 441
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		509 703	27 228
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		58 207	-18 787
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	2.3	36 813	-65 935
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		36 870	2 847
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables [dividendes]		-57	-68 782
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités	2.5	104 986	224 040
Charges des autres activités	2.5	-218 287	-203 784
PRODUIT NET BANCAIRE		4 073 249	3 970 684
Charges générales d'exploitation	2.9	-1 950 814	-1 917 785
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-407 995	-247 125
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 714 440	1 805 774
Coût du risque de crédit	2.6	-930 774	-743 189
RESULTAT D'EXPLOITATION		783 666	1 062 585
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	68 895	-224 207
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPOTS		852 561	838 378
Impôts sur les bénéfices		-233 063	-217 217
RESULTAT NET		619 498	621 161
Résultats minoritaires		-16 180	-4 943
RESULTAT NET PART DU GROUPE		635 678	626 104
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAMS)		15,04	14,81
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAMS)		15,04	14,81

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
IAS/IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Résultat avant impôt	852 561	838 380
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	407 995	289 486
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	196 230	-107 274
+/- dotations nettes aux provisions	110 039	53 117
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-175 389	-104 316
+/- perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- autres mouvements	-4 448	993
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	534 427	132 006
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 188 660	4 369 432
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 585 745	-605 465
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 531 849	-951 191
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1 269 535	-2 049 647
Impôts	-69 920	-37 210
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 042 941	725 919
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	344 047	1 696 303
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-49 701	-9 413
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-761 044	-650 041
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-810 745	-659 454
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 600	-2 000
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 628 605	353 453
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 630 205	351 453
Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-2 096 902	1 388 302
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 099 972	2 711 673
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	4 099 972	2 711 673
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 003 070	4 099 975
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	2 003 070	4 099 975
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-2 096 902	1 388 302

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN
CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Résultat net	619 498	621 161
Eléments recyclables en résultat net:	21 683	-1 496
Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	34 417	-2 044
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables		
Impôts liés	-12 734	548
Eléments non recyclables en résultat net:	-2 201	6 767
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-42 712	-35 675
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	39 217	46 415
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	1 294	-3 974
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	19 482	5 271
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	638 980	626 432
Part du groupe	655 160	631 375
Part des minoritaires	-16 180	-4 943

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires
Total								
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2018	4 227 677	1 425 365		1 781 251	-1 495	6 766	7 439 564	222 217
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								
Comptabilisation des pertes de crédit attendues [sur actifs financiers et engagements hors bilan]								
Autres								
Situation à l'ouverture de l'exercice - 2019	4 227 677	1 425 365		1 781 251	-1 495	6 766	7 439 564	222 217
Changement de méthodes - 2019 DECEMBRE								
Autres				-38 323			-38 323	1 454
Capitaux propres à la clôture corrigés	4 227 677	1 425 365		1 742 928	-1 495	6 766	7 401 241	223 671
Variation de capital				63 250			63 250	85 750
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								-1 600
Autres								
Résultat de l'exercice				635 678			635 678	-16 180
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions [D]				-16 884			-16 884	
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat [E]				5 037	23 178	-4 535	23 680	
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies						-4 433	-4 433	
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat [F]								
Gains ou pertes latents ou différés [D] + [E] + [F]				-11 847	23 178	-8 967	2 364	
Variation de périmètre								
Autres mouvements - Décembre 2019								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE	4 227 677	1 425 365		2 430 008	21 683	-2 201	8 102 532	291 642

5.4 OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
Comptes à vue	1 333 968	789 603
Prêts	215 880	3 293
Opérations de pension	875 195	
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	2 425 043	792 896
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	2 425 043	792 896

	31/12/19	31/12/18
DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
Dettes envers les établissements de crédit	255 062	1 276 994
Emprunts	5 951 644	7 242 687
Opérations de pension	6 602 229	3 839 027
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	12 808 935	12 358 708

5.5 PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI		
Comptes ordinaires débiteurs	15 789 118	13 673 121
Prêts consentis à la clientèle	72 453 323	67 909 626
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	88 242 441	81 582 747
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-4 295 532	-4 076 583
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	83 946 909	77 506 164

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
DETTE ENVERS LA CLIENTELE		
Comptes ordinaires créditeurs	40 710 190	37 620 735
Comptes à terme	22 629 377	21 618 557
Comptes d'épargne	13 118 783	12 264 263
Autres dettes envers la clientèle	2 275 550	3 224 499
Intérêts courus à payer	375 112	320 844
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	79 109 012	75 048 898

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique		
Secteur public	10 224 587	8 431 623
Entreprises financières	13 142 862	13 039 549
Entreprises non financières	12 294 168	11 231 422
Autre clientèle	43 447 395	42 346 304
TOTAL EN PRINCIPAL	79 109 012	75 048 898
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	79 109 012	75 048 898

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique		
Maroc	79 109 012	75 048 898
CIB		
Afrique		
Europe		
TOTAL EN PRINCIPAL	79 109 012	75 048 898
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	79 109 012	75 048 898

5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh						
	31/12/19			31/12/18		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 135 280	-1 840 114	7 295 166	8 349 765	-1 624 375	6 725 390
Terrains et constructions	1 829 599	-370 819	1 458 780	2 139 461	-437 750	1 701 711
Equipement, mobilier, installations	957 116	-808 967	148 149	910 775	-754 688	156 087
Biens mobiliers données en location	39 827	-1 800	38 027			
Autres immobilisations	5 632 726	-549 617	5 083 109	5 299 529	-431 937	4 867 592
Droits d'utilisation des contrats de location	676 012	-108 911	567 101			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	566 847	-441 465	125 382	534 432	-416 214	118 218
Logiciels informatiques acquis	7 068	-6 127	941	6 596	-5 817	779
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	559 779	-435 338	124 441	527 836	-410 397	117 439
IMMEUBLES DE PLACEMENTS	1 919 478	-92 474	1 827 004	1 601 762	-59 252	1 542 510
TOTAL	11 621 605	-2 374 053	9 247 552	10 485 959	-2 099 841	8 386 118

5.12 ECARTS D'ACQUISITION

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Valeur brute comptable en début de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306 908	306 908
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecart de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PERIODE	306 908	306 908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	333 316	319 618
Dotations aux provisions	294 954	-94 061
Reprises de provisions	-211 983	162 925
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-77 555	-55 166
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	338 732	333 316

5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Autres dettes représentées par un titre	7 492 364	5 969 586
titres de créances négociables	7 492 364	5 969 586
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	4 382 358	3 073 513
Emprunts subordonnés	4 382 358	3 073 513
à durée déterminée	4 382 358	3 073 513
à durée indéterminée		
Titres subordonnées		
TOTAL	11 874 722	9 043 099

5.7 TITRES AU COUT AMORTI

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Titres de créance négociables	2 985 478	
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	2 985 478	
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI BRUT	2 985 478	
Dépréciation		
TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI NET	2 985 478	

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Impôts courants	41 251	80 255
Impôts différés	217 503	205 989
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	258 754	286 244
Impôts courants	86 303	37 127
Impôts différés	1 016 486	791 131
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1 102 789	828 258

5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

en milliers de dh		
	31/12/19	31/12/18
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	4 746	1 605 295
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1 666 873	1 194 943
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	1 671 619	2 800 238
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	185 540	207 903
Charges à payer et produits constatés d'avance	260 773	66 389
Autres créditeurs et passifs divers	1 328 100	1 708 706
Dettes locatives	575 338	
Intérêts courus non échus - IFRS	150	
Autres passifs - annulation des loyers à payer -	-879	
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2 349 022	1 982 998

en milliers de dh

5.15 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 613 553	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	3 705 146	148 500
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	9 318 699	148 500

5.16 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	3 700 283	6 414 233
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	3 405 454	6 118 409
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	294 829	295 824
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	3 405 454	6 118 409
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	3 027 239	5 591 310
Autres titres de créance négociables (*)		50 281
Obligations	378 215	476 818
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	294 829	295 824
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	294 829	295 824

5.17 PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	23 263	21 206
Passifs financiers à la jv par résultat sur option		
TOTAL	23 263	21 206

5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur la Clientèle :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	70 773 752	4 430 516	6 398 672
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre	13 865 163		
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre	-495 431	-953 997	-2 647 348
Encours Bilan au 2019.Décembre	77 158 525	3 924 849	7 159 067
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre	15 865 928		
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-583 929	-853 816	-2 857 788

Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	792 893		
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre			
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 425 043		
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre			

Portefeuille Titres en JV/OCI :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	6 118 970		22 500
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre	-561		-22 500
Encours Bilan au 2019.Décembre	3 405 888		22 500
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-434		-22 500

Titres au coût amorti :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre			
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre			
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 985 478		
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre			

5.21 CONTRATS DE LOCATION (PRENEUR)

5.21.1 VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

	01/01/19	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/19
Immobilier					
Valeur brut	407 635	220 468	-11 057	18 233	635 280
Amortissements et dépréciations		-103 029	6 854		-96 175
Total Immobilier	407 635	117 440	-4 203,18	18 233	539 105
Mobilier					
Valeur brut	29 212	6 031	-294	5 783	40 733
Amortissements et dépréciations		-12 828	91		-12 737
Total Mobilier	29 212	-6 796	-202,57	5 783	27 996
Total droit d'utilisation	436 847	110 643	-4 405,76	24 016	567 101

5.21.2 VARIATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE

	01/01/19	Augmentations	Remboursements	Autres	31/12/19
Dette locative	436 847	226 500	-112 025	24 016	575 338

2.1 MARGE D'INTERETS

	31/12/19			31/12/18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	4 696 422	-1 122 239	3 574 183	4 959 490	-901 935	4 057 555
Comptes et prêts/emprunts	4 696 422	-1 122 239	3 574 183	4 959 490	-901 935	4 057 555
Opérations de pensions						
Opérations de location financement						
Opérations interbancaires	20 539	-422 945	-402 406	1 806	-360 215	-358 409
Comptes et prêts sur emprunts	-3 267	-147 401	-150 668	-8 248	-126 989	-135 237
Opérations de pensions	23 806	-275 544	-251 738	10 054	-233 226	-223 172
Emprunts émis par le groupe		-197 121	-197 121		-217 923	-217 923
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions	4 281		4 281	1 299		1 299
Titres à revenus fixes	4 281		4 281	1 299		1 299
Opérations de pensions						
Prêts / emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	42 606		42 606	59 676		59 676
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	67 681		67 681			
Charges d'intérêts sur dettes locatives		-17 472	-17 472			
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	4 831 529	-1 759 777	3 071 752	5 022 271	-1 480 073	3 542 198

2.2 COMMISSIONS NETTES

	31/12/19			31/12/18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	468 576	-19 616	448 960	439 591	-8 749	430 842
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	466 932	-19 616	447 316	437 158	-8 749	428 409
sur titres de change	1 644		1 644	2 433		2 433
sur instruments financiers à terme						
engagements de financement						
Prestation de services bancaires et financiers	61 115		61 115	34 882		34 882
produits de gestion d'opcm						
produits sur moyens de paiement	61 115		61 115	34 882		34 882
assurance						
autres						
TOTAL	529 691	-19 616	510 075	474 473	-8 749	465 724

2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	567 910	8 441
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	509 703	27 228
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	58 207	-18 787
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	36 813	-65 935
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	36 870	2 847
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables [dividendes]	-57	-68 782

5.19 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh		
	31/12/19		
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Bons du Trésor	3 027 239	25 963	-6 352
Obligations	378 215	14 806	
Autres titres de créance négociables			
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTE COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (JVOCI R)	3 405 454	40 769	-6 352
Impôt		-15 085	2 350
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		25 685	-4 002
Instruments de Capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	294 829	39 697	-480
TOTAL INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES	294 829	39 697	-480
Impôt		-14 688	177
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES		25 009	-302

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	70 773 752	4 430 516	6 398 672
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre	13 865 163		
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre	-495 431	-953 997	-2 647 348
Encours Bilan au 2019.Décembre	77 158 525	3 924 849	7 159 067
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre	15 865 928		
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-583 929	-853 816	-2 857 788

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	792 893		
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre			
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 425 043		
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre			

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	6 118 970		22 500
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre	-561		-22 500
Encours Bilan au 2019.Décembre	3 405 888		22 500
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-434		-22 500

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre			
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre			
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 985 478		
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre			

2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	en milliers de dh		
	31/12/19		
	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement			
Produits nets des immobilisations en location simple			
Produits nets de l'activité de promotion immobilière			
Autres produits	104 986	-218 287	-113 301
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	104 986	-218 287	-113 301

2.6 COÛT DU RISQUE

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)	11 683	248 155
Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois	-88 498	70 074
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-88 498	70 074
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité	100 181	178 081
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	100 181	178 081
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-218 752	-189 705
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-218 752	-189 705
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	-100 937	-65 115
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-308 006	-6 665
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables		
Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-659 535	-967 332
Récupérations sur prêts et créances	36 767	230 808
Comptabilisés au coût amorti	36 767	230 808
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
Décote sur les produits restructurés		
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-930 774	-743 189

2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	175 388	213 721
Plus value de cession	175 715	196 837
Moins value de cession	-327	16 884
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus value de cession		
Moins value de cession		
Autres	-106 493	-437 928
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	68 895	-224 207

2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

2.8.1 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Impôts courants	41 251	80 255
Impôts différés	217 503	205 989
Actifs d'impôts courants et différés	258 754	286 244
Impôts courants	86 303	37 127
Impôts différés	1 016 486	791 131
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	1 102 789	828 258

2.8.2 CHARGES NETTES DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Charge d'impôts courants	-69 920	-37 210
Charge nette d'impôts	-163 143	-180 007
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	-233 063	-217 217

2.8.3 LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Résultat net	619 498	621 161
Charge d'impôt sur les bénéfices	-233 063	-217 217
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	38%	32%

2.8.4 ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Taux d'impôt en vigueur	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Employés (équivalent plein temps)		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	1%	-5%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	38%	32%

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Charges de personnel	-1 199 399	-1 143 968
Impôts et taxes	-37 751	-34 670
Charges externes	-656 449	-603 542
Autres charges d'exploitation	-183 035	-135 605
Annulation Charges relatives aux contrats de location	125 820	
CHARGES D'EXPLOITATION	-1 950 814	-1 917 785

2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-292 139	-247 125
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-115 856	
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	-407 995	-247 125

2.11 DETAIL DES CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	en milliers de dh	
	31/12/19	01/01/19
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-17 472	
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-115 856	

3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc ;
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa ;
- Sociétés de financement Spécialisées : ce domaine regroupe la société de leasing [CAM LEASING] et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux ;
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi et l'association Ismailia pour le micro-crédit ;
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de gestion d'actifs CAM Gestion, la société de bourse MSIN et MAROGEST ;
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK
- Autres : Au 31 Décembre 2019, ce domaine comprend la filiale GCAM DOC.

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Marge d'interets	2 889 209	1 942	59 217	101 326	1 382	18 676		3 071 752
Marge sur commissions	472 997	1 258	2 341	500	33 842	-863		510 075
Produit net bancaire	3 850 890	-912	63 987	103 281	36 598	19 405		4 073 249
Résultat brut d'exploitation	1 710 598	-6 204	22 132	36 054	12 928	-55 868	-5 200	1 714 440
Résultat d'exploitation	822 705	-6 204	5 235	10 174	12 824	-55 868	-5 200	783 666
Résultat avant impôts	891 602	-6 479	5 202	10 275	13 029	-55 868	-5 200	852 561
Résultat net	665 792	-6 966	3 869	9 535	8 362	-55 868	-5 226	619 498
Résultat net part du groupe	665 792	-6 971	3 869	550	6 157	-28 493	-5 226	635 678

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Total Bilan	113 115 236	176 710	1 055 860	304 156	242 841	1 108 738	9 282	116 012 823
Eléments d'Actifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9 434 264				32 935			9 467 199
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	3 557 813	141 105			1 365			3 700 283
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	2 413 122				11 921			2 425 043
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	81 897 466		850 845	297 100		901 498		83 946 909
Titres au coût amorti	2 944 598					40 880		2 985 478
Eléments du Passif								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 153 087		556 652	98 000		1 196		12 808 935
Dettes envers la clientèle	78 168 872	129 402	229 866	21 827	-19 034	573 851	4 228	79 109 012
Capitaux propres	8 152 533	-25	-38 874	139 228	58 845	87 595	-5 128	8 394 174

3.3 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

3.3.1 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	31/12/19 en milliers de dh		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC	2 425 043		
EUROPE			
AFRIQUE			
AUTRE			
TOTAL EN PRINCIPAL	2 425 043		
Créances rattachées			
Provisions			
VALEURS NETTES AU BILAN	2 425 043		

3.3.2 VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	31/12/19 en milliers de dh				
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions		
			Bucket 3	Bucket 2	Bucket 1
Maroc	81 083 374	7 159 067	-2 857 787	-853 816	-583 929
Europe					
Afrique					
Autres					
TOTAL EN PRINCIPAL	81 083 374	7 159 067	-2 857 787	-853 816	-583 929

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Engagements de financements donnés	11 834 062	9 673 417
Aux établissements de crédit	16 059	24 017
A la clientèle	11 818 003	9 649 400
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus		
Des établissements de crédit		
De la clientèle		

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Engagements de garantie donnés	3 651 861	3 613 108
D ordre des établissements de crédit		
D ordre de la clientèle	3 651 861	3 613 108
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 570 337	1 168 712
Autres garanties d'ordre à la clientèle	2 081 524	2 444 396
Engagements de garantie reçus	27 271	56 633
Des établissements de crédit		
De l'état et d'autres organismes de garantie	27 271	56 633

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

7.2.1 PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALAIRES

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	150 239	149 767
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	150 239	138 273

7.2.3 HYPOTHÈSES DE BASE DES CALCULS

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
TOTAL	3%	3%

7.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	31/12/19	31/12/18
Charges normales de l'exercice	7 707	7 414
Charges d'intérêt	5 123	5 571
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	12 830	12 985
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	31/12/19	31/12/18
Dette actuarielle d'ouverture	149 767	138 273
Charge normale de l'exercice	7 707	7 414
Charge d'intérêt	5 123	5 571
Ecarts d'expérience	7 037	10 520
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-19 396	-12 011
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	150 239	149 767
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ETAT MAROCAIN	31 780 465	75,2%	75,2%
MAMDA	3 134 311	7,4%	7,4%
MCMA	3 134 311	7,4%	7,4%
CDG	4 227 678	10%	10%
TOTAL	42 276 765	100%	100%

Résultat par action	31/12/19	31/12/18
Nombre d'action	42 276 765	42 276 765
Résultat Net Part du Groupe	635 678	626 104
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	15,04	14,81

8.4 PARTIES LIEES

8.4.1 RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	31/12/19	31/12/18
Prêts, avances et titres	-852 193	-667 172
Comptes ordinaires		
Prêts		
Titres	-185 021	
Opération de location financement		
Actif divers	-204 294	
TOTAL ACTIF	-1 056 487	
Dépôts	-681 011	
Comptes ordinaires		
Autres emprunts	-681 011	
Dettes représentées par un titre		
Passif divers	-375 476	
TOTAL PASSIF	-1 056 487	
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

8.4.2 ELÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

	31/12/19	31/12/18
Intérêts et produits assimilés	-11 807	
Intérêts et charges assimilées	11 743	
Commissions (produits)	-15 244	
Commissions (charges)	3 744	
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus		
Autres	-6 836	

AUTRES ETATS

Référence	Etat	
5.2	Instruments de couverture	Néant
5.10	Participations dans les sociétés mises en équivalence	
5.13	Provisions techniques des sociétés d'assurance	

FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

	31/12/19	31/12/18
FONDS PROPRES	12 454 828	10 644 461
Fonds propres de base	9 123 754	7 694 765
Fonds propres réglementaires	3 331 074	2 949 696
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	5 996 586	5 330 210
Risque de marché en approche standard	311 726	133 999
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	598 657	579 696
RATIO DE FONDS PROPRES T1 (MINIMUM EXIGIBLE 9%)	10,57%	10,19%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL (MINIMUM EXIGIBLE %12)	14,43%	14,09%

FONDS PROPRES TAMWIL EL FELLAH

	31/12/19	31/12/18
FONDS PROPRES	141 970	152 498
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	101 970	102 498
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	101 970	102 498
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	125 000	125 000
-Instruments de fonds propres de base versés		
-Prime d'émission		
Résultats non distribués	-22 332	-22 502
Autres réserves		
Autres immobilisations incorporelles		
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)		
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)		
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	40 000	50 000
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)		
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1		
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des fonds propres de catégorie2 (T2)		
TOTAL RISQUES	45 234	39 358
EXIGENCE/Risque de crédit	45 234	39 358
EXIGENCE/Risque de marché		
EXIGENCE/Risque opérationnel		
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	18,03%	20,83%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	25,11%	31,00%



Fidarc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC (GCAM)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISoire DES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT AGRICOLE DU MAROC et de ses filiales (GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2019. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8 394 174, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 619 498.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC arrêtés au 31 Décembre 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 9 mars 2020

Les commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
0522 54 48 00 - Fax : 0522 79 40 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 58, Bd Abdelatif Benkadour
CASABLANCA
Tel 0522 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34

Abdelaziz ALMECHATT
Associé

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

I – Instances de gouvernance

Le crédit agricole du Maroc a vécu durant son histoire de plus de cinquante ans des transformations, restructurations et adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui.

Le Groupe du Crédit Agricole a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des Etablissements de crédit « EC » et du code de bonnes gouvernance des Entreprises et Etablissements publics « EEP ».

1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

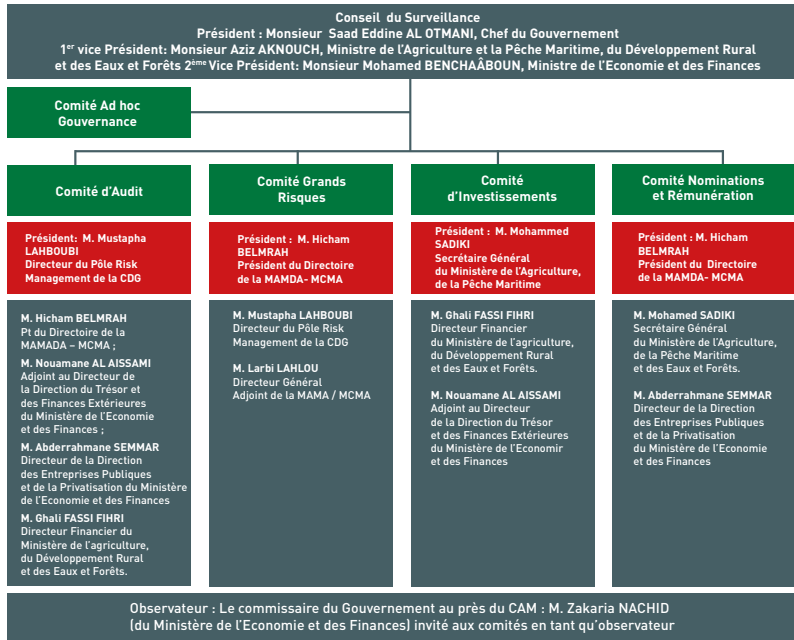
1.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre au moins un rapport du Directoire sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice les documents prévus par la Loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts.

Le conseil est composé de onze administrateurs :

Huit Administrateurs représentants de l'Etat, dont le Chef du Gouvernement (Président) ; le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (premier vice-président) et le Ministre de l'Economie et des Finances (deuxième vice-président) ainsi que cinq autres représentants des départements ministériels (Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Directeur du Trésor et des Finances externes, Directeur des EEC et le secrétaire général de l'intérieur) ; Trois Administrateurs représentants des actionnaires institutionnels dont deux de la MAMDA/MCMA et un de la CDG.

Les huit membres du conseil autres que le chef du gouvernement et les deux ministres, composent les quatre comités spécialisés du conseil comme suit :



1.2 Comité d'audit

Le comité d'audit se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Evaluer la qualité et de la cohérence du dispositif du contrôle interne ;
- Vérifier la fiabilité et l'exhaustivité des informations financières ;
- Suivre les recommandations des fonctions de contrôle interne et des CAC.

Durant l'exercice 2019, le comité d'audit a tenu 5 réunions pour traiter des points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des précédentes réunions du Comité d'Audit ;
- Rappel des principales recommandations du Comité d'Audit émises en 2018 et 2019 ;
- Examen des comptes annuels sociaux et consolidés au 31 Décembre 2018 ;
- Examen des comptes trimestriels arrêtés au 31/03/2019, 30/06/2019 et 30/09/2019 ;
- Principaux enseignements du Rapport sur les activités du contrôle interne au titre de l'exercice 2018 ;
- Validation des plans d'audit et de contrôle 2019 des structures de contrôle interne ;
- Etat d'avancement des plans d'action des structures de contrôle interne au titre du 1er semestre 2019 ;
- Présentation des réalisations en matière de contrôle interne à fin Octobre 2019 ;
- Présentation du dispositif de sécurité des systèmes d'information ;
- Suivi des recommandations ;
- Validation de la charte de l'Audit Interne ;
- Divers.

1.3 Comité des investissements

Le comité d'investissement se réunit au moins 2 fois par an avec pour principales missions :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissement avec les orientations stratégiques de la Banque ;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles ;
- Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation budgétaire.

Durant l'exercice 2019, le comité d'investissement a tenu 4 réunions pour traiter des points suivants :

- Approbation du Procès-Verbal du Comité d'Investissement du 16 décembre 2017 ;
- Etat des Réalisations Budgétaires de fonctionnement et d'investissement au 30 juin 2018 ;
- Atterrissage à fin Décembre 2018 ;
- Budget prévisionnel d'Activité 2019 (rappel des principaux axes) ;
- Budget Prévisionnel de Fonctionnement 2019 ;
- Budget prévisionnel d'investissement triennal 2019 – 2021 ;
- Approbation du Procès-Verbal du Comité d'Investissements du 07 janvier 2019 ;
- Etat des réalisations budgétaires de fonctionnement et d'investissement au 30 Juin 2019 et atterrissage à fin Décembre 2019 ;
- Budget prévisionnel d'Activité 2020 (rappel des principaux axes) ;
- Budget prévisionnel de fonctionnement 2020 ;
- Budget prévisionnel d'investissement triennal 2020 – 2022.

1.4 Comité des Grands Risques

Le comité des grands risques se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Superviser la gestion des risques de la Banque, leur mesure, leur évaluation ainsi que leur couverture par les fonds propres ;
- Suivre l'octroi et le dénouement des crédits importants notamment par rapport aux fonds propres de la Banque ;
- Analyser la qualité du portefeuille des crédits ;

Durant l'exercice 2019, les réunions tenues par le comité des grands risques avaient pour ordre du jour le traitement des points suivants :

- Analyse de la situation du portefeuille de crédits (qualité du portefeuille des grands risques, portefeuille des créances sensibles (Watch-List) et portefeuille des créances en souffrance ;
- Réorganisation du Domaine Gestion du Risque Crédit de la Banque ;
- Point sur les activités de marché.

1.5 Comité de Nomination et de Rémunération

Le comité de rémunération et nomination se réunit au moins une fois par an avec pour principales missions :

- Assister le CS dans le processus de nomination ou renouvellement de ses membres et de ceux du Directoire et traiter les situations de conflits d'intérêts émanant de ce processus ;
- Proposer des recommandations au Conseil de Surveillance de politique de rémunération du personnel de la Banque en général et des membres du Directoire et hauts dirigeants tenant compte de la stratégie de la Banque, de ses objectifs à court et long terme

Anticiper et traiter les situations de conflits d'intérêts.

1.6 Comité Ad hoc Gouvernance

Un comité ad hoc a été institué lors de la réunion du Conseil de surveillance tenue le mercredi 21 Mars 2018, pour statuer sur les questions de gouvernance notamment la cooptation des administrateurs indépendants. Ce comité est composé de trois administrateurs :

- Monsieur Abderrahmane SEMMAR, Président ;
- Monsieur Mustapha LAHBOUBI ; Membre ;
- Monsieur Mohamed SADIKI ; Membre.

Il est à signaler que jusqu'à lors, le représentant du ministère de l'intérieur était considéré en tant que membre indépendant dans le sens où la tutelle de l'Etat sur le CAM est effectuée par le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

2) Le Directoire

Le Directoire via les comités Spécialisés, notamment le Comité Directeur contrôle, opère un suivi mensuel des travaux réalisés par l'ensemble des structures de contrôle interne. Il assure du bon fonctionnement du système de contrôle interne et veille à la coordination entre les différents acteurs. Ce Comité a une vision à la fois corrective des irrégularités et préventive des risques identifiés. Durant l'exercice 2019, les réunions du Directoire ont porté sur les points suivants :

Type de réunions	Nbr de Réunions	Principaux Points Examinés	Principales décisions / Réalisations
Arrêtés des comptes	4	• Arrêtés des comptes au 31 décembre 2018, au 31 Mars 2019, au 30 juin 2019 et au 30 Septembre 2019	• Approbation des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes sans observation ni réserve
Achat/Cession ou Réallocation de Biens Immobiliers	1	• Cession de biens immobiliers intra-groupe	• Approbation du transfert de propriétés du CAM recues en daton en paiement, à Immovert Capital SARL
Comité du risque opérationnel	2	• Présentation semestrielle de la cartographie des risques opérationnels • Bilan sur le Dispositif de remontée des événements, incidents et pertes • Etat d'avancement du plan d'atténuation des risques opérationnels	Validation des mises à jour de la cartographie et appréciation du niveau d'exposition de la Banque aux risques opérationnels
Divers	8	• Emissions Obligataires • Lancement de l'activité de CAM LEASING • Révision du plafond du programme d'émission de Certificats de Dépôt	• Approbation du lancement des émissions obligataires • Fixation des caractéristiques des émissions obligataires • Autorisation du démarrage de l'activité de CAM leasing • Augmentation du plafond du programme d'émission de certificats de dépôt à 10 Milliards de Dirhams contre 8 Milliards auparavant
Total	15		

Informations sur le système d'incitations financières :

Au titre de l'exercice 2019, la rémunération des membres des organes d'administration s'est chiffrée à 54MDH.

L'encours des prêts octroyés aux membres du directoire et du conseil de surveillance s'élève à 62 MDH au terme de ladite période.

3) Comités Directeurs & Comités d'exploitation

Le CAM a réorganisé en septembre 2019 son dispositif de gouvernance interne, suite notamment à la reconstitution de son Directoire et aux aménagements organisationnels opérés au sein de la Banque.

Ainsi, outre les réunions statutaires du Directoire, les différents comités du Directoire ont été consolidés en trois types de comités :

- Comité Exécutif Bimensuel, organe à la fois de prise de décisions d'ordre stratégique pour l'ensemble des sujets qui remontent des différentes instances et instance de réflexion, de coordination, de suivi et d'appréciation des résultats de la banque.
- Comités Directeurs regroupés et repris en cinq Spécialisés Mensuels (au lieu et place des huit auparavant):
 - Comité Directeur Ressources & Emplois ;
 - Comité Directeur MSP & Agriculture Solidaire ;
 - Comité Directeur BFI, Trésorerie & ALM ;
 - Comité Directeur Support & Gouvernance ;
 - Comité Directeur Capital Humain, Communication & Relation Client ;
- Comité d'Exploitation Trimestriel dont la finalité est de suivre et de piloter l'activité commerciale de la Banque et d'assurer un échange avec les Responsables du Réseau.

Par ailleurs les comités spécifiques aux crédits et ceux édictés par la réglementation de travail sont maintenus :

- Comités relatifs aux engagements présidés par le Président du Directoire ;
 - Comité du Crédit du Siège ;
 - Comité Gestion des créances Sensibles ;
 - Comité de Déclassement et Radiation des CES.
- Comités réglementaires ;
 - Comité d'entreprise ;
 - Comité Sécurité et Hygiène.

Durant l'année 2019, il a été tenu 18 réunions de différents comités :

- Comités Directeurs : 9 ;
- Comité d'Exploitation : 9 ;

Les principaux travaux réalisés par ces comités sont :

- Déploiement du Plan d'actions commercial PP 2019, élaboré selon l'orientation « Dynamisation de la collecte des Ressources à vue par l'équipement de la clientèle en offres compétitives de produits et services de fidélisation » ;
- Suivi général et par CAMR, en Comité d'exploitation global et en tournée Réseau, de la réalisation des objectifs commerciaux, notamment les opportunités de croissances cibles de 2019 ;
- Optimisation de la structure du bilan et Amélioration de la liquidité par le comité ALM ;
- Revue de la gouvernance de la BFI ;
- Renforcement de synergies avec les filiales Al Akhdar Bank et CAM Leasing ;
- Suivi du Plan de Recrutement 2019 et satisfaction des besoins importants et urgents ;
- Suivi des projets de bâtiments et de projets SI ;
- Suivi du Contrôle interne notamment le dispositif GAFI et la cartographie des risques LAB ;
- Lancement du plan d'actions du GCAM pour le soutien aux jeunes entrepreneurs et aux TPME rurales.

4) Comités de crédit

4.1 Comités de Réseau

- Comité de Crédit Caisse Locale : le système de scoring permet la prise de décision après calcul automatique du crédit possible. Les dossiers qui ne peuvent être examinés dans le cadre du scoring sont soumis au Comité de crédit de la Direction Régionale.
- Comité de Crédit des Agences Particuliers et Professionnels ;
- Comité de Crédit des Caisses Régionales, Agences Entreprises et Centres d'Affaires ;
- Comité de Crédit des Directions Régionales ;
- Comité de Crédit CAM Corporate ;
- Comité de Crédit CAM Régions (Fès-Meknès, Grand Casa-Settat, Marrakech-Benimellal-Moyen Atlas, Nord-Oriental, Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Grand Sud).

4.2 Comité du Siège

Comité de crédit du siège (CCS)

Le CCS est habilité à statuer sur les demandes de crédits, d'arrangement et de facilités de paiement ainsi que les demandes de restitution d'agios (suite à des re-calculs de taux d'intérêts et d'abandon des pénalités de retard et des intérêts de retard) dépassant les compétences des Comités de Crédit au niveau du Réseau et du Comité des Recouvrements du Siège.

Comité Interne du recouvrement

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiables et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à cinq millions de dirhams.

Comité de recouvrement du siège

Ce comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiables et/ou contentieuses dont la créance comptable dépasse la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

Comité de déclassement et de radiation des CES

Ce Comité décide du déclassement des créances dans la catégorie appropriée de CES et de la déchéance du terme, statue sur les mouvements de provisions à enregistrer pour les CES déclassées et décide, le cas échéant, de la radiation comptable des CES.

Comité de Gestion des créances sensibles

Ce comité est chargé de suivre l'évolution de tout engagement présentant des signes inquiétants.

5) Comités Réglementaires

Les Comités Réglementaires sont des comités édictés par la réglementation du travail :

- Comité d'Entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

6) Comité de suivi de la Gouvernance Interne

Le Comité de Suivi de la Gouvernance interne a pour principales objectifs :

- Assurer l'organisation, le suivi et la bonne tenue des Comités Directeurs ;
- Assurer la gestion en amont des Comités Directeurs en termes de secrétariat, gestion des calendriers, des ordres du jour, d'élaboration et de classement des comptes rendus ;
- Elaborer les synthèses de décisions et principaux constats relevés ou actés par les différents Comités directeurs et les reporter au Directoire ;
- Œuvrer pour l'amélioration permanente du fonctionnement des Comités Directeurs, et plus Généralement du dispositif de gouvernance interne.

7) Comités Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

- a - Un Comité Risque Opérationnel Groupe veillant à la mise en place d'une politique opérationnelle et de vérifier son application ;
- b - Un Comité de Risque au sein de chaque métier et filiale qui examine les rapports sur les risques opérationnels et les reporting émanant des correspondants des risques opérationnels.

8) Audit Interne

Assurée au niveau de l'Audit Général Groupe, la fonction Audit Interne contribue au renforcement de la culture de contrôle au sein de la banque, en évaluant l'efficacité des processus, des politiques interne et des dispositifs de sécurité mis en place. Ceci à travers la réalisation de missions approuvées par le Comité d'Audit.

Ces missions sont regroupées au niveau du Plan d'Audit annuel, et couvrent aussi bien le périmètre d'activité de la Banque que de ses filiales et des prestations externalisées, et prennent en considération le niveau de criticité des risques.

Elles sont menées sur la base d'un kit de l'Auditeur édictant les modalités de conduite des missions, d'orientations des axes d'investigations, de communication des résultats et d'archivage des dossiers de travail.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Audit est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs qui coiffent une équipe de 14 auditeurs, qui veillent à la réalisation des missions prévues dans le cadre du plan d'Audit annuel, ainsi que des missions de post-audit de la banque.

Les résultats des travaux des missions sont communiqués à la fonction Risque Opérationnel pour alimentation de la cartographie globale de la banque, ainsi qu'à l'entité chargée du suivi des recommandations et des projets réglementaires coiffée par le Pôle Développement.

La fonction travaille en collaboration avec le Pôle SI Groupe sur la mise en place d'un Data Warehouse facilitant l'accès aux bases documentaires et autres informations jugées utiles à la bonne conduite des missions dans les meilleures conditions de délai et répondant aux besoins de confidentialité et de sécurisation des informations.

9) Contrôle permanent

Gérée au niveau d'un Pôle dédié, la fonction Contrôle contribue à la définition et à l'actualisation de la politique de sécurité du GCAM, la conception et la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la Banque en synergie avec les structures opérationnelles du Siège, du Réseau et des Filiales, ainsi que les autres fonctions de contrôle.

La fonction s'appuie sur des contrôles à distance et in situ menés au niveau du Siège et d'unités de contrôles régionales. Lesdits contrôles sont régis par des canevas dédiés, émanant principalement des manuels de contrôle de 1^{er} et de 2^{ème} niveau diffusés à l'ensemble des acteurs de la Banque et qui portent autant sur les activités de front que de back Office.

Placée sous la responsabilité du Directeur chargé du Pôle Contrôle et Risque Opérationnel Groupe, la fonction Contrôle est organisée autour des Directions Centrales de "Contrôle Réseau", "Contrôle Siège" et "Contrôle et Risque Opérationnel Filiales".

Ainsi l'effectif total du contrôle permanent est de 63 collaborateurs.

10) Inspection

Gérée par une entité dédiée, la fonction Inspection a pour principale vocation de réaliser et d'approfondir les investigations liées à des irrégularités soulevées, d'identifier les dysfonctionnements à l'origine de ces irrégularités et de proposer les mesures correctives idoines. La fonction mène des missions sur la base des demandes pouvant émaner des remontées issues des acteurs du dispositif du Contrôle Interne ou suite à la réception de réclamations fondées.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Inspection est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs. Les missions sont menées à travers un effectif de inspecteurs, les résultats des missions sont synthétisés au niveau de notes de synthèse transmis à la Présidence du Directoire, elles reprennent les résultats des travaux et servant de base à la délimitation des responsabilités et la prise en charge des mesures jugées appropriées.

II - DEONTOLOGIE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, Groupe socialement engagé et traditionnellement ancré dans le monde rural, a non seulement pour objectif de conforter sa position de partenaire financier privilégié et leader dans ce secteur mais également de diversifier ses activités sur la Banque de détail et les Activités de Marché.

Dans un contexte environnemental rigoureusement réglementé, le redimensionnement du Groupe exige l'accompagnement soutenu par des règles de bonne conduite professionnelles adaptées.

C'est dans cette optique que le GCAM s'est doté d'un dispositif de déontologie qui répond aux préoccupations éthiques et déontologiques de la profession. Les valeurs qui prônent ainsi le Groupe à travers son code de déontologie sont :

- Respect des lois et des réglementations en vigueur ;
- Honnêteté et transparence ;
- Préservation de l'image et la réputation du GCAM ;
- Protection des actifs GCAM ;
- Respect du secret professionnel et devoir de confidentialité ;
- Professionnalisme en toutes circonstances ;
- Primauté des intérêts des clients ;
- Prévention et gestion des conflits d'intérêts ;
- Communication d'informations fiables et sincères

Afin d'assurer la pérennité du dispositif de déontologie ainsi que le respect des dispositions y afférentes, le Groupe dispose un programme déontologique rigoureux. L'animation et la supervision sont assurées par différents acteurs :

- Un Comité d'éthique qui regroupe les plus hautes fonctions hiérarchiques de la Banque et qui veille au respect des règles d'éthique et de déontologie en vigueur ;
- Des responsables hiérarchiques qui s'approprient le dispositif et assurent que les collaborateurs placés sous leur responsabilité sont en possession du Code déontologique de la Banque, et les sensibilisent sur ses dispositions en leur rappelant les obligations particulières qui leur incombent et en prenant les mesures nécessaires au respect desdites dispositions.

La Direction de la Déontologie travaille en étroite collaboration avec la communauté de déontologie, qui est composée d'une trentaine de collaborateurs de différentes entités (CAMR, métiers et filiales) à qui sont confiés la réalisation de la mission de « relais de déontologie ».

- Conseil et sensibilisation des collaborateurs ;
- Centralisation et traitement des informations ;
- Veille sur le dispositif de déontologie.

La Direction de la Déontologie supervise et veille au renforcement et au déploiement du Dispositif, et ce conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleurs standards de la profession. Ses principales prérogatives sont les suivantes :

- Renforcer, déployer et entretenir le dispositif de déontologie du Groupe ;
- Veiller à la diffusion et à la vulgarisation à travers le respect des dispositions du Code de déontologie du GCAM ;
- Veiller à l'appropriation du dispositif de déontologie par l'ensemble des collaborateurs, à travers la formation au continu, le e-learning, les tournées sur le terrain et les actions de communication ;
- Déployer des moyens et des canaux pour renforcer les échanges entre la Direction de la Déontologie et l'ensemble des collaborateurs du Groupe ;
- Communiquer sur les meilleures pratiques visant à renforcer l'adhésion des collaborateurs à la culture d'éthique en respectant les principes fondamentaux du code, à savoir : le respect du principe de confidentialité, la primauté des intérêts des clients, la gestion de la relation avec les partenaires, la gestion des conflits d'intérêt, la préservation de l'image du Groupe... ;
- Assurer la synergie avec les différents métiers du Groupe afin d'intégrer les principes éthiques et déontologiques de manière transverse dans l'ensemble des processus du Groupe et être dans une déontologie de consensus avec les collaborateurs.

Des procédures déontologiques sont mises en place :

- La gestion des conflits d'intérêts ;

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE &DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

- La gestion des cadeaux, invitations et avantages financiers ;
- La gestion du système d'alerte professionnelle ;
- La gestion de nouvelles recrues, contractuelles et étudiants en stage.

Conflits d'intérêt

Conformément à la réglementation en vigueur, le dispositif déontologique du Groupe regroupe une politique de gestion des conflits d'intérêts s'illustrant à travers les mesures suivantes :

- Une procédure de prévention et gestion du conflit d'intérêts ;
- Des déclarations annuelles et ponctuelles à chaque survenance de situation de conflit d'intérêts conformément à la procédure en vigueur ;
- Une formation et une sensibilisation sur la thématique du conflit d'intérêts au profit des collaborateurs.

Des formations continues et spécifiques et des tournées sont déployées tout au long de l'année ainsi qu'une présentation du dispositif au niveau du e-learning GCAM.

Une communication diversifiée, récurrente et dispensée en interne auprès des collaborateurs afin de favoriser leur engagement et intégrer le référentiel déontologique dans leur quotidien.

III - DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1) Risque de Crédit ou de contrepartie

On entend par risque de crédit le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la Banque Ce risque concerne notamment les crédits octroyés bilan et hors bilan.

1.1 Dispositif de Gestion du Risque de Crédit

Le GCAM accorde une importance particulière à la mise en œuvre d'une organisation robuste, de la pratique d'un mode de gouvernance efficace et efficace et contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés et au développement des métiers de la Banque tout en garantissant sa pérennité.

La gestion du risque crédit est centralisée au niveau du Domaine Gestion du Risque Crédit. Ce dernier a pour mission d'identifier, surveiller, prévenir et maîtriser le risque crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires et directives en matière de gestion du risque crédit.

Rattaché directement au Président du Directoire, le positionnement du Domaine Gestion du Risque Crédit lui permet de remonter rapidement les points de faiblesse soulevés et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire. Le Domaine Gestion du Risque Crédit intègre quatre composantes organisationnelles (Pôle Engagements PME et Professionnels, Pôle Ingénierie Financière et Engagements GAGE, Pôle Réalisation des Engagements et Pôle Management du Risque Crédit) qui interagissent afin de disposer d'une vision transverse et objective du risque de crédit, suivre la qualité du portefeuille puis assurer le respect et la mise en œuvre de la politique générale de la banque en matière d'engagements et de maîtrise du risque crédit. La responsabilité de gestion et suivi du risque crédit est l'affaire de tous les acteurs qui sont parties prenantes dans le processus de crédit. Elle est partagée entre :

- Le Domaine Gestion du Risque Crédit chargé de la surveillance et du pilotage global du risque crédit ;
- Les entités opérationnelles de chaque CAM Région responsables du suivi opérationnel de la qualité de leur production ;
- La Banque Commerciale en particulier le Pôle Pilotage Stratégique en charge du pilotage et de la surveillance du risque crédit des CAM Régions ;
- Le Domaine Remedial Management ayant pour rôle de contrecarrer la défaillance des débiteurs récalcitrants, tout en garantissant un recouvrement rationnel et efficace des créances en souffrance et en assurant le conseil et la veille juridique de la Banque ;
- Les instances de gouvernance.

La gouvernance et l'organisation risque crédit s'articulent autour des principes suivants :

- Le respect des règles de bonne gouvernance du risque crédit relatives aux dispositifs de contrôle interne et de gestion du risque crédit ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité, la remontée rapide des problèmes et insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des notes de services pour les comités opérationnels ;
- La prise des décisions stratégiques en matière de risque crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la Banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La définition d'un cadre de fonctionnement organisationnel qui clarifie les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion du risque ;
- Le déploiement d'une organisation adéquate adaptée à la taille ainsi qu'à la nature, au volume des opérations et à la complexité des risques inhérents à la Banque et à ses activités ;
- La séparation claire des responsabilités : la responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision du risque crédit partagée entre les entités opérationnelles, la filière risque crédit, le contrôle interne et les instances de gouvernance ;
- Le déploiement d'une structure organisationnelle favorisant la prise de décision de manière efficace, la transparence et responsabilisant le personnel de la Banque ;
- L'intégration de la fonction risque crédit dans la planification stratégique ;
- Le maintien de l'indépendance et de l'efficacité du processus d'examen et de surveillance des risques ;
- La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la Banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles.

1.2 La politique Générale du Risque Crédit

La Politique Générale du Risque Crédit a pour objectif de constituer un cadre d'intervention sécurisée permettant le développement maîtrisé des activités de la Banque en conformité avec ses orientations stratégiques. Elle est déclinée sous plusieurs formes : secteur d'activité, filière, segment de marché et régions.

Cette politique est revue périodiquement. Elle est validée par le Comité des Grands Risques émanant du Conseil de Surveillance. La mise en œuvre de la politique générale du risque crédit repose sur un corpus réglementaire interne étoffé conforme aux meilleures pratiques en la matière, adapté à la nature des activités et cohérent avec les objectifs et la stratégie de la Banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque crédit, à travers des procédures, chartes, fiches produits, normes indicatives de financement, recueil des comités et compétences, fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et du suivi des risques.

1.3 Dispositif de gestion et pilotage du risque de crédit

a. Dispositif d'octroi de crédit

a.1 Processus d'octroi

Le processus d'octroi de crédit mis en place est encadré par un ensemble de procédures détaillant le processus de traitement des demandes de crédit. Ce processus obéit à un système de délégation de compétences qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit.

Le processus d'octroi de crédit s'articule autour des principales étapes suivantes :

Instruction du dossier de crédit

Dès réception de la demande de crédit, le PDV procède à un entretien avec le client afin de déterminer ses besoins. Après vérification des documents requis, le PDV prépare la note de présentation pour décision conformément à la réglementation en vigueur et la transmet à l'instance concernée selon le schéma délégataire mis en place.

Analyse du dossier de crédit

La demande de crédit est ensuite étudiée par un analyste. Ce dernier effectue une analyse complète du dossier de crédit transmis par le PDV, formule un avis motivé sur la demande sollicitée et soumet la note de présentation au comité compétent pour décision.

Prise de décision de crédit

Après vérification de la cohérence des informations fournies et analyse et étude du dossier de crédit par le comité compétent, la décision d'octroi de crédit est établie. Elle est signée puis transmise aux points de vente.

a.2 Principes directeurs

Le dispositif d'octroi de crédit repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- L'évaluation a priori du client à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- Le déploiement d'un système de délégation équilibré et contrôlé qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit ;
- La collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences ;
- L'établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue à minima annuelle pour les entreprises et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client ;
- La mise à jour des compétences en fonction du niveau de risque de chaque typologie de clientèle et de la nature du produit sollicité ;
- La structuration des opérations de crédit : un objet économique avéré, une maturité en conformité avec l'objet du crédit, une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie, une garantie ou sûreté pour conforter la position de la Banque à travers au moins un contrat de crédit ;
- L'utilisation des outils d'aide à la décision : notation interne et scoring ;
- Le déploiement de contrôles a priori avant le déblocage du crédit.

Ce dispositif s'appuie sur un système informatique interne permettant de gérer l'instruction et la réalisation des demandes de crédit.

b. Dispositif d'évaluation du risque crédit

b.1 Notation interne

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion des risques de crédit. Il repose sur une série de modèles appropriée à chaque catégorie d'actifs. Ce système couvre, aujourd'hui, les segments de clientèle des personnes morales (GE, PME et TPE) opérant dans les secteurs agricoles et hors agricoles et des personnes physiques agriculteurs. Pour les contreparties opérant dans le secteur de la promotion immobilière, elles sont évaluées à travers la notation de projets.

Les grilles de notation à dire d'expert développées ont été conçues sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulée par le CAM.

La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs selon une échelle interne qui se compose de 8 classes de risque homogènes et qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties : 7 classes pour le portefeuille sain et 1 classe pour le portefeuille en défaut.

Le dispositif de notation interne est structuré autour des principes suivants :

- L'attribution d'une note interne unique à chaque contrepartie au moment du montage du dossier de crédit ;
- La notation constitue un critère clé dans la prise de décision d'octroi ;
- L'ensemble des clients de la Banque doit disposer d'une note ;
- Les notes doivent être revues au moins une fois par an ;
- Toute décision, concernant la note, peut être discutée au Comité compétent.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

Le processus de notation et de revue de la notation des contreparties est déclenché par différents types d'événements :

- Instruction d'une nouvelle demande de crédit ;
- Renouvellement de la ligne de fonctionnement ;
- Réception de nouveaux états financiers ;
- Survenance d'un événement susceptible de modifier le risque intrinsèque de la contrepartie ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances sensibles (WL) ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances en souffrance (CES) ;
- Suivi de l'état d'avancement des projets dans le cas de la promotion immobilière ;

De plus, le dispositif de notation représente un élément fondamental du calcul des pertes attendues sous la norme IFRS 9.

Enfin, le dispositif de notation est assujéti à un backtesting afin d'en surveiller sa performance et sa robustesse dans la prédiction de la défaillance.

b.2 Scoring

Pour la clientèle de détail, les crédits à la consommation gérés par le partenaire sont notés à travers le système de scoring développé par ce dernier. Pour le crédit habitat, un système de scoring a été mis en place courant 2019.

Pour le crédit à l'agriculture, un système de scoring d'appréciation du risque de crédit des PME (Petites et Moyennes Exploitations Agricoles) et des EAC (Exploitations Agricoles Commerciales) est mis en place.

c. Dispositif d'identification, prévention et surveillance du Risque Crédit

Le dispositif de prévention du risque crédit permet de surveiller la qualité des engagements et d'anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés. Ce dispositif repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux actuels ou futurs de la Banque ;
- L'identification et l'analyse des risques émergents susceptibles de devenir significatifs et qui méritent une analyse approfondie ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques de positionnement et d'identifier les facteurs à risque ;
- La détection le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte pouvant laisser penser que la situation d'une ou plusieurs contreparties doit être réévaluée ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- L'évaluation régulière de la qualité du portefeuille par axe de pilotage ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale du risque crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes et sa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- Le suivi du respect de la politique générale du risque crédit ;

- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- La réaction fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

d. Dispositif de Suivi des Créances

Le dispositif de suivi des créances repose sur la prévention et la réactivité dans la mise en œuvre des solutions de régularisation. Ce dispositif repose sur les principes généraux suivants :

- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances ;
- La réactivité dans le suivi des apparitions des premiers signes de difficulté pour favoriser les actions de suivi ;
- La veille en permanence à la régularité et la qualité de l'ensemble des contreparties disposant d'un engagement avec le suivi rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- La responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagement sur toute la chaîne de crédit de l'octroi jusqu'au recouvrement ;
- La synergie et la solidarité entre tous les intervenants chargés de ce suivi (les CAM Régions et les entités centrales chargées du suivi) ;
- La revue régulière de la classification réglementaire des crédits au regard des exigences réglementaires en vigueur ;
- La tenue régulière de Comités de Suivi des créances ;
- La segmentation du portefeuille des créances avec une approche de suivi différente pour chacun des sous-portefeuilles ;
- La mise en place d'un module informatique dédié au « Suivi des créances ».

e. Dispositif de gestion des créances sensibles

Les contreparties sensibles sont celles pour lesquelles il y a soit une dégradation de la qualité du risque clairement identifiée (impayé ou mauvaise de gestion), soit des indicateurs d'alerte d'une dégradation potentielle de la qualité des risques de crédit. Le Comité de Gestion des Créances Sensibles décidant des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisionnement de chaque créance et des plans d'actions à entreprendre se tient trimestriellement.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision spécifique au moins égale à 10% de leurs montants. Toutefois, le comité peut exiger un niveau de provisionnement supérieur. Le retrait de la créance de la liste des créances sensibles est décidé par le Comité compétent.

f. Dispositif de gestion et recouvrement des Créances en souffrance

Le classement des créances est une mesure permettant à la Banque de se prémunir contre les risques de non remboursement des créances. Ce classement concerne les créances en souffrance (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : Les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et Radiation décidant du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable se tient trimestriellement.

Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière.

Le dispositif de recouvrement des créances revêt une importance cruciale dans l'amélioration de la qualité du portefeuille engagement Il s'appuie sur les principes suivants :

- La priorisation des solutions de règlement à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance ;
- La priorisation du recouvrement des créances récemment déclassées ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre
- La définition d'objectifs annuels de recouvrement.

2) Risque de concentration

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement et sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
- Des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

Pour le suivi de ce risque, la Banque a mis en place un système adéquat d'identification, de mesure et de gestion adapté à la nature et au degré de complexité de l'activité. Ce système couvre les différentes formes de concentration du risque de crédit encourues.

Lorsque l'analyse de la nature des risques fait apparaître des concentrations excessives au regard notamment des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et surveillance des risques, la Banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec sa surface financière et son organisation interne.

Le dispositif de limites retenu par la Banque permet de s'assurer et garantir en permanence le respect de l'ensemble des exigences et principes édictés ainsi qu'un développement maîtrisé des activités dans la mesure où ces limites sont in fine destinées à contenir la détérioration potentielle des risques de crédit.

Le dispositif de limites définit l'objet d'un suivi régulier. L'objectif étant de :

- Contrôler l'exposition au risque de concentration du crédit par rapport aux seuils préétablis ;
- Pouvoir détecter le plus rapidement possible les dépassements éventuels ;
- Porter à la connaissance de l'organe dirigeant les concentrations dépassant certains seuils prédéterminés ;
- Pouvoir mettre en œuvre rapidement des mesures correctrices pour atténuer l'exposition aux risques de crédit sur les catégories identifiées.

Le dispositif de limites retenu par la Banque est fixé et revu autant que nécessaire et réévalué à intervalles réguliers. Il est suivi par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier le Comité Grands Risques, Comité d'Audit, Directoire et le régulateur.

3) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours de action et des OPCVM et des matières premières... Ces pertes pourraient diminuer la valeur de ses portefeuilles et ainsi peser sur le résultat du GCAM.

La gestion des risques de marché au sein du GCAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles du contrôle (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement. Elle a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la Banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de la croissance et du développement du monde rural.

L'adossement est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et d'assurer une consolidation du bilan de la banque.

3.1 Stratégie des Risques marché :

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du GCAM, celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le conseil de surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes ;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre...) ;
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

3.2 Politiques des Risques marché:

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités des marchés ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché ;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation
- Un dispositif de suivi des indicateurs

C'est dans ce sens que les instances de gouvernance se concrétisent par des comités compétents, à savoir :

- Le comité BFI est chargé principalement de valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI ;
- Le Comité de trésorerie et ALM répond au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la Banque.

• Dispositif de gestion des risques de marché

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanents ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations.

• Dispositif de limite opérationnelle

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatif à l'activité taux, ainsi que pour les activités de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur position courte de change ;
- Les limites relatives aux duration, sensibilité et taille maximale du portefeuille de négociation et de placement

La gestion des limites, est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Revues selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

• Dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation

Le GCAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché en l'occurrence la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et duration pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

Value at Risk (VaR)

La VaR d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs est la perte potentielle maximale mesurée en unité monétaire sur un horizon de temps donné et une probabilité donnée. La méthode retenue par la banque pour le calcul de la VaR est l'approche historique en ce qui concerne l'activité taux, action et OPCVM. Cette méthode repose sur le postulat selon lequel les évolutions futures du portefeuille seront similaires à celles du passé.

Pour l'activité change, le GCAM retient le calcul de la VaR selon l'approche Riskmetrics. Cette méthode repose sur une matrice de variance-covariance des rendements des cours des différentes devises selon un niveau de confiance de 99% et un horizon temporel d'une journée. Bien que la VaR soit un outil d'aide à la gestion du risque de marché et un indicateur de risque très utilisé en finance de marché, elle présente certaines limites. Par conséquent, le GCAM utilise d'autres moyens de gestion des risques de marché, notamment, des stress tests et Back tests et ce, dans un but de valider le modèle de calcul adopté.

Stress tests

Parallèlement au modèle interne VaR, Le GCAM effectue des simulations de stress test au titre du risque de marché pour l'ensemble des compartiments des activités des marchés selon l'exigence réglementaire, ainsi que des simulations internes sur le portefeuille de négociation dans des cas extrêmes tenant compte de la structure du portefeuille et des conditions du marché et les risques y afférent, cela se concrétise via :

- Un système de reporting réglementaire périodique ;
 - Un système de reporting interne de gestion relatif au processus de surveillances des risques.
- Les principaux scénarii retenus sont ;
- Une variation de taux de +/-5bps, +/-10bps, +/-25bps et +/-50bps (indicateurs globaux et par tranche de maturité) ;
 - Une variation des cours de +/-1% et 0.5% tenant compte de composition du panier MAD et la corrélation entre EUR et USD ;
 - Une variation des prix titre de propriété de +/-10% à +/-15%.

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

Exigences en Fonds Propres : Risque de Marché

Conformément à la circulaire 26/G, le Crédit Agricole du Maroc est tenu de procéder au calcul, de l'exigence en fonds propres au titre du portefeuille de négociation.

Les Actifs du GCAM doivent être placés dans deux portefeuilles définis par la réglementation le portefeuille bancaire (banking book) ou le portefeuille de négociation (Trading book).

Selon l'article 56 de la circulaire 26/G, le portefeuille de négociation inclut des positions en vue de les céder à court terme et/ou dans l'intention de bénéficier de l'évolution favorable des cours actuels ou à courts termes, ou d'assurer des bénéfices d'arbitrages. Par ailleurs, le portefeuille bancaire contient tous les éléments du bilan et hors bilan qui ne sont pas logés dans le portefeuille de négociation.

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marchés sont calculées selon le modèle standard à l'exception de la position de change qui est calculée selon la méthode interne.

Un dispositif de suivi des indicateurs :

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des risques de Marché. Le management de la banque s'assure via un système de reporting périodique des niveaux d'exposition, de rendement, des risques adossés aux activités des marchés, de respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

Système de gestion :

L'ensemble des opérations traitées par la salle des marchés sont saisies et validées sur un outil de gestion.

Les fonctionnalités du système répondent à toutes les contraintes de sécurité et de contrôle (Accès par profil utilisateurs, identifiant, mot de pass et tous types de gestion des habilitations et des restrictions d'accès,... etc.).

Avec un processus intégrant jusqu'à trois étapes de validation (quatre statuts différents), il est possible de contrôler toute action liée à une opération et d'en identifier son auteur, son objet, son horodatage,...etc.

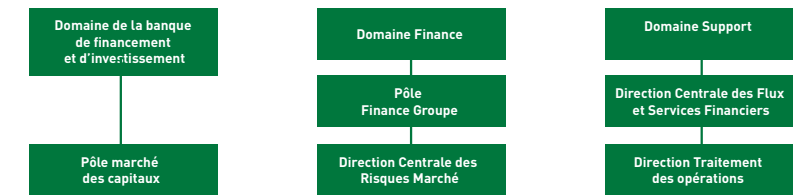
Le système dispose des pistes d'audit permettant la traçabilité des modifications, des changements des normes et méthodes apportées au référentiel et aux opérations.

Des Reporting destinés à BAM, au Directoire et aux comités ad-hoc sont édités, notamment celle relatives au dépassement de limite ou de ratio réglementaire, suivi trésorerie,...etc.

Quotidiennement, toutes les opérations effectuées par la salle des marchés sont transmises à la comptabilité à travers des creux qui sont générés automatiquement.

III. Organisation des différentes entités

Le dispositif organisationnel repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles des entités de traitement (Front et Back Office). Les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement.



3) Risques ALM

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par notre établissement à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais du programme de simulation de crise élaboré en interne.

3.1 Politique de la gestion des risques ALM

Dans le cadre de son métier, et à l'aide des indicateurs pertinents et réconfortants, l'ALM vise au sein du CAM à maîtriser dans les meilleures conditions de rentabilité des fonds propres, les conséquences négatives potentielles des risques financiers. En d'autres termes, il s'agit d'optimiser la rentabilité des fonds propres tout en préservant un niveau acceptable de risque de taux, de change et de liquidité et en assurant une allocation des capitaux propres de manière à adapter le volume et la structure des emplois et ressources à l'évolution du marché ainsi qu'à l'environnement financier et réglementaire, notamment aux ratios prudentiels.

La politique de la gestion Actif Passif s'étale sur plusieurs pratiques par type de risque :

Gestion de risque de liquidité :

Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposait pas au moment approprié des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Les gestionnaires ALM dans leurs travaux réguliers analysent la série des impasses de trésorerie dans le but de contrôler l'adéquation entre actif et passif, en termes de cash-flows mensuels ou annuels. Le contrôle interne de cette adéquation consiste précisément à comparer entre eux, et période par période, les flux projetés de l'actif et du passif. Une impasse constitue donc l'écart entre les emplois et les ressources du bilan pour un ensemble d'opérations, à une date ultérieure donnée. La présentation graphique de l'évolution de ces impasses dans le temps, permet au comité ALM et à l'instance de gouvernance d'illustrer les perspectives d'investissements et de mettre en lumière les risques financiers et ce à travers une analyse statique et dynamique. En effet, l'analyse statique retient l'évolution future des encours d'opérations en stock : déjà engagées ou présentes au bilan. Quant à l'analyse dynamique, elle élargit le périmètre d'analyse en ajoutant à l'évolution future des encours du stock, celle des hypothèses de production nouvelle.

Les gestionnaires ALM sont tenus aussi de répondre aux normes prudentielles requises par BKAM dans le cadre du contrôle externe des banques, et ce à travers le calcul, pilotage et communication interactive mensuelle avec BKAM des reportings réglementaires et du ratio de liquidité à court terme LCR qui est l'indicateur réglementaire de référence en matière d'évaluation du risque de liquidité.

Par ailleurs et afin d'anticiper les retombées des chocs et des crises sur la santé financière de la banque, l'entité ALM veille à la réalisation d'un ensemble de stress tests de liquidité qui représentent une partie intégrante de son dispositif de gestion des risques. Ces derniers permettent de définir le degré d'aversion aux risques et les limites d'exposition internes ainsi que de fonder des choix stratégiques en matière de liquidité et d'allocation des Fonds propres. A cet effet, l'entité ALM évalue l'impact des hypothèses retenues sur des indicateurs financiers tels que : le résultat net, le produit net bancaire, la marge nette, les fonds propres réglementaires, les gaps de liquidité.

L'approche en liquidité du CAM met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité. Au sein du Crédit Agricole du Maroc, le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier par la structure ALM en collaboration directe avec les différentes parties prenantes (Salle de Marché ; Direction Risque de Marché ; Banque Commerciale ; etc.) et le Directoire est informé au quotidien de la situation de trésorerie de la Banque à travers un reporting dédié dans ce sens. En plus du dispositif réglementaire, le Crédit Agricole du Maroc a développé un ensemble d'outils (impasses de liquidité, stress tests spécifiques ; ratios de concentration...) couvrant le court, et les moyens termes et qui font l'objet d'une analyse approfondie en vue de définir en cas de besoin de trésorerie les mesures de couverture adéquates qui seront arrêtées par le Comité de trésorerie et ALM.

Par ailleurs, suite à l'implémentation du ratio de liquidité à court terme (LCR), la banque a instauré de nouvelles actions qui s'articulent autour du renforcement de ses actifs liquides et réalisables et l'amélioration de son adossement bilanciel tout en préservant son niveau de rentabilité. Ainsi, au 31 Décembre 2019, le LCR du CAM s'est établi à un niveau au-dessus du minimum réglementaire requis.

En outre, l'impassé de liquidité statique globale de la banque est positive sur un horizon d'un mois avec un gap de + 2,2 Mrds dhs. Sur le long terme (10 ans), le gap de liquidité global est positif avec un gap de + 1,8 Mrds dhs. Il convient de noter que l'entité ALM au titre du risque de liquidité n'a été dépassée au cours de l'exercice 2019.

Stratégie de financement et refinancement mise en place

Le dispositif mis en place permet à la banque d'assurer un refinancement dans les meilleures conditions et en adéquation avec son plan stratégique tout en respectant les limites réglementaires et internes régissant cette fonction. En effet, l'élaboration du plan de financement passe par l'estimation sur une base dynamique des soldes de trésorerie futurs et cela en tenant compte des principales entrées et sorties prévisionnelles générées par les activités commerciale et financière de la banque. Cet exercice est réalisé en appliquant plusieurs scénarios qui diffèrent selon leurs niveaux de sévérité. Les hypothèses retenues intègrent principalement les objectifs commerciaux et la capacité de la banque à lever des fonds sur le marché monétaire.

Gestion de risque de taux :

La Direction de l'ALM au sein du Crédit Agricole du Maroc, analyse aussi le risque de taux qui repose sur deux approches complémentaires : l'une en intérêts courus, et l'autre en valeur actuelle nette. Elle requiert préalablement de connaître les expositions aux différents aléas induisant les risques de taux : ce sont les impasses par type de taux.

L'approche en intérêts courus se focalise sur les impasses statiques et dynamiques des opérations présentant des caractéristiques de rémunération homogène à taux fixe, variable ou révisable. Elle accorde une importance particulière à l'impassé à taux fixe qui est la plus sensible aux variations de taux d'intérêt à court-terme.

Les impasses sont alors analysées par sous-ensembles d'opérations sensibiles en intérêt à une même variable. En effet, l'impassé à taux fixe ou à taux constant, correspond à l'impassé des opérations dont le taux est connu et invariable pendant une durée déterminée sur la période d'analyse.

Le pilotage du risque de taux s'appuie principalement sur des méthodes d'évaluation et de suivi de ce risque qui se déclinent comme suit :

- Analyse de l'évolution de la structure du bilan à travers la distinction entre les taux fixes et les taux variables ;
- Analyse des durations moyennes des emplois et des ressources de la Banque pour en dégager le profil de risque de taux (risque de perte en cas de hausse ou de baisse des taux) ;
- Mesure des impasses/Gaps de taux : Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d'écoulement statique préalablement validées pour les postes non échéancés du bilan, le gestionnaire ALM mesure l'importance des GAP's pour chaque maturité afin d'en dégager le profil de risque de la banque ;
- Veille au respect des limites réglementaires notamment : l'impact sur les fonds propres conformément aux exigences réglementaires « Bâle II » ;
- Réalisation des stress test : Le gestionnaire ALM mesure l'impact d'un mouvement parallèle des taux de 100 Pb, 200 Pb (réglementaire) et 300 Pb, sur le PNB et les Fonds Propres économiques de la Banque. Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place. Tout dépassement des limites est dûment justifié ;
- Reporting sur la gestion du risque de taux couvrant l'ensemble des analyses (Mensuel).

Présentation des indicateurs de suivi des risques de taux :

Les principaux indicateurs de suivi du risque de taux se déclinent comme suit :

- Les Gaps de taux sur les différentes tranches de maturité ;
- L'impact sur le PNB prévisionnel d'une variation de taux (en %) ;
- L'impact sur la valeur économique d'une variation de taux (en %).

Méthodologies de mesure des risques de base et Optionnels :

Les aspects relatifs aux risques de base et optionnels sont pris en compte dans la mesure des Gap's de taux de la banque. En effet, les modalités d'écoulement du Bilan / Hors bilan, utilisées dans la mesure des Gap's de taux intègre un ensemble d'hypothèses traduisant d'une part, l'effet des Options cachées incorporées au bilan (remboursement par anticipation, avances sur DAT ...) ; D'autre part, les actifs et passifs à taux variable, sont écoulés sur la base de la nature du taux d'indexation et à la date de la prochaine révision de taux.

Limites fixées en matière de risque de taux et modalités de leur révision :

- Sensibilité de la MNI (stress test 200 pbs) : +/-110 Millions / ou 5% du PNB prévisionnel ;
 - Impact taux choc 200 Pbs en % des FP réglementaires : 20%.
- Principales limites en termes d'impasses en taux :
- Impasses en taux à 1 mois : Min 2 Mrds dhs ;
 - Impasses en taux à la tranche « 1-2ans » : Min 2 Mrds dhs ;
 - Impasses en taux à la tranche « 2-5ans » : Min -2 Mrds Dhs.

Il est à noter que la révision des limites internes se fait sur demande de l'entité ALM et fait l'objet d'une présentation

détaillée lors de la réunion d'un comité ALM qui doit approuver la décision de révision à la hausse ou à la baisse de la limite.

Au cours de l'année 2019, il n'y a eu aucune révision des limites au titre du risque de taux.

Toutefois, au cours de l'exercice de l'année 2019, l'entité ALM au sein du CAM a procédé au suivi des éléments de gestion du risque de taux et de liquidité sur la base consolidée du Groupe CAM.

La fixation des limites internes repose principalement sur plusieurs modalités :

- Analyse sectorielle ;
- Évolution de la structure bilancielle de la banque ;
- Évolution des conditions de marché (taux directeur, courbe de taux, sous liquidité...).

Au 31 Décembre 2019, nous constatons que l'étude d'impact statique d'une variation de taux de +/-200 Pbs ressort un impact sur le PNB de +/-2,1%, ainsi que l'impact sur la valeur économique s'élève à +/-0,6% des fonds propres réglementaires prévisionnels.

Quant aux impasses en taux et au titre du même exercice, les gaps en taux ressortent à :

- Impasses en taux à 1 mois : 3,4 Mrds Dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 1-2ans » : 2,2 Mrds Dhs ;
- Impasses en taux à la tranche « 2-5ans » : -0,7 Mrds Dhs.

Ces niveaux respectent les limites internes.

Gestion du risque de change

Le risque de change d'un actif financier est le risque pesant sur une position concernant une devise par rapport à une autre au sujet de la variation future du cours de change.

La gestion du risque de change au sein de la Direction ALM repose sur le suivi et la gestion de l'ensemble des positions de change de la banque inscrites dans le bilan / hors bilan.

La gestion du risque de change consiste pratiquement à mesurer en temps réel, l'exposition nette sur chaque devise (par rapport à la devise de référence).

La pratique consiste à produire des gaps de liquidité dans chaque devise. Puis d'inclure les opérations équivalentes à des opérations de change à terme dans les gaps de taux et de liquidité respectifs.

Présentation du Comité ALM:

Le Comité ALM se charge par la suite de prendre toutes les mesures qu'il estime prioritaire pour une meilleure maîtrise des principaux risques financiers de l'établissement (de taux, de liquidité, de change, de prix et de contrepartie financière). La fréquence de tenu du Comité est trimestrielle. Dans ce sens, il appartient au Comité ALM de définir les choix à arrêter pour la gestion de ces risques et ce, dans le cadre des limites de position de risques définies à partir des propositions avancées par les gestionnaires ALM.

Le Comité ALM suit les orientations à moyen et long terme prises au niveau des différents domaines pouvant impacter le bilan de la banque, fixer les objectifs de rentabilité des fonds propres ainsi que le niveau du risque tolérable par activité et procéder à l'analyse du bilan et les différents ratios pour les comparer aux résultats convenus.

Dans le cadre de ses missions, le Comité ALM doit également veiller aux équilibres bilanciels de la banque et engager des actions en vue d'améliorer l'adossement en taux et en liquidité du bilan et ce par l'analyse de l'adossement prévisionnel en intégrant les productions futures des emplois et ressources ainsi que la mise en place d'un ensemble de mesures d'ajustement à moyen terme sans entraver la conduite des activités commerciales de la banque.

Description du Backtesting des modèles d'écoulement

La gestion du risque de taux et risque liquidité repose sur des modèles d'écoulement :

Ces conventions d'écoulement sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré par la direction ALM.

Le Backtesting des modèles d'écoulement est essentiel et réalisé annuellement afin de prendre en considération les changements au niveau du rythme d'évolution des différents postes du bilan. L'approche du Backtesting repose sur la comparaison entre les prévisions ressorties du modèle et les réalisations effectives.

Des indicateurs traduisant l'écart de prévision sont mis en place afin de s'assurer de la pertinence du pouvoir prévisionnel des modèles.

Le Backtesting est réalisé sur les modèles d'écoulement statistiques ayant pour objet de prévoir l'écoulement des postes non contractuels à savoir principalement les dépôts à vue.

4) Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini par les pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes comme notamment les systèmes d'information, ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée.

Le risque opérationnel présente la caractéristique d'être un risque diffus dont le périmètre est extrêmement large, il concerne l'ensemble des processus de la banque. C'est pour cette raison que la gestion des risques opérationnels est un enjeu majeur qui doit impacter et mobiliser tous les acteurs de la banque.

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau du GCAM permet d'assurer un suivi et une connaissance fiable des risques opérationnels encourus et une mise en place des mesures correctives d'atténuation et de maintien de ces risques, à travers la mise en place de la cartographie des risques et la mise en place progressive des indicateurs de suivi des risques. Le périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels du GCAM au titre de l'exercice 2019 concerne les principales lignes métiers de la Banque ainsi que ses principales filiales.

Ce dispositif est basé sur la mise en place de Saines Pratiques de gestion des risques opérationnels en conformité avec les exigences réglementaires et qui s'appuie sur les points suivants :

- Une charte claire de gestion des risques opérationnels diffusée à l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus ;
- Une culture forte du risque opérationnel au sein de l'entreprise ;
- Un reporting interne.

Afin de maîtriser ses risques opérationnels, le GCAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s'inscrit dans le système d'amélioration continue :

- Collecter les données sur les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) ;
- Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et évaluer leurs conséquences financières ;
- Communiquer à fréquence régulière les reporting de suivi sur les événements, incidents et pertes collectés aux acteurs concernés en interne et aux instances de supervision ;
- Disposer d'outils et d'indicateurs de pilotage à destination à l'ensemble des acteurs pour communiquer les données sur les risques (potentiels) et/ou incident (avérés) et apprécier l'exposition aux risques opérationnels ;
- D'engager des actions préventives et correctives qui s'imposent pour réduire les impacts, la probabilité de survenance des incidents tout en assurant un suivi régulier.

Politique du GCAM en matière de Risques Opérationnels

La charte et les procédures de gestion et de suivi des risques opérationnels sont formalisées en tenant compte des acteurs impliqués dans le processus de gestion et de pilotage des risques opérationnels.

Compte tenu de la nature des risques opérationnels, le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place implique un nombre important d'acteurs qui interviennent dans :

- L'identification et l'évaluation des risques ;
- La collecte et la régularisation des incidents ;
- La sensibilisation et l'animation de la filière des risques opérationnels ;
- L'utilisation des cartographies des risques dans le cadre des activités de contrôle et d'audit.

La charte de gestion des risques opérationnels groupe définit la politique générale de gestion des risques opérationnels au sein du groupe GCAM, en terme de :

- Modèle de représentation et d'évaluation des risques (définition des concepts, description des référentiels, description des normes) ;
- Modèle de représentation des indicateurs de suivi des risques et des mécanismes de couverture des risques
- Modèle de collecte des incidents
- Description de l'organisation de la filière « Risques Opérationnels » (acteurs, rôles et responsabilités,...) ;
- Description des procédures de Gestion des Risques Opérationnels.

Organisation de la filière des risques opérationnels

L'organisation de la filière risques opérationnels au niveau groupe s'articule autour des fonctions suivantes :

- La fonction centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour le GCAM ;
- Des relais risques opérationnels désignés au niveau du réseau, au niveau des métiers centraux et des filiales dans le cadre du processus de collecte des événements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission de recenser les événements, incidents et pertes opérationnelles et de les inventorier au niveau de l'outil de gestion des risques, ils participent à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et assurent la mise en place des plans d'actions pour le renforcement du dispositif de maîtrise des risques ;
- Des Correspondants risques opérationnels (entités de contrôle internes ou autres) au niveau siège du réseau et des Filiales chargés d'identifier les incidents et risques liés aux activités, procédures et système des entités contrôlées ;
- Des chargés de régularisation au niveau du réseau qui assurent le suivi des statuts de régularisation des anomalies relevés par les entités de contrôle interne.

En termes d'approche générale de gestion l'organisation de la filière Risque opérationnel s'appuie sur deux niveaux de gestion :

- 1^{er} niveau : la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de la responsabilité de l'entité Risques Opérationnels : celle-ci a notamment en charge de mettre à disposition des métiers des informations sur leur niveau de risque opérationnel, afin d'éclairer leurs décisions en matière d'actions de couverture de ces risques ;
- 2^{ème} niveau : la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, la détection et la collecte des incidents sont de la responsabilité des métiers, des entités chargées du Contrôle permanent à distance au niveau du siège et in situ au niveau du Réseau, et des entités liées à l'Audit pour les entités du siège et à l'inspection pour les entités du réseau.

Principaux outils méthodologiques :

Cartographie des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise par priorité les risques, et qui ensuite met en place les stratégies pour les atténuer. Cette approche comprend à la fois la prévention des problèmes potentiels (événements) et la détection au plus tôt des problèmes actuels (incidents).

Deux approches ont été retenues par la fonction Risque Opérationnelle pour l'identification et l'évaluation des risques :

- Approche consistant à rencontrer les opérationnels pour s'exprimer sur les risques portés sur leur activité en les confrontant aux contrôles mis en place (enquêtes par sondage, missions in situ des équipes, contrôle à distance...) ;
- Approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources (Contrôle permanent Réseau et Siège, Inspection, Audit, Réclamations).

Au 31/12/2019, il a été procédé à la mise à jour semestrielle de la cartographie des risques, et dont les réalisations ont concerné essentiellement les actions suivantes :

- Analyse des événements, incidents et pertes de la période émanant des différentes sources (Rapport du Contrôle Permanent, Audit Général Groupe, Réclamations et métiers) ;
- La revue et validation de l'évaluation qualitative, la hiérarchisation et la cotation des risques en termes de probabilité d'occurrence et de perte encourue ;
- La revue et la mise à jour des plans d'actions ;
- L'amendement de la cartographie de risques opérationnels existante par les nouveaux risques ;
- La mise à jour du référentiel des risques opérationnels ;
- La classification des risques selon le dispositif de pilotage mise en place.

Processus de collecte des événements, incidents et pertes

Ce processus est basé sur deux niveaux de collecte, il a connu une profonde mutation suite à la mise en place d'une solution progicielle de gestion des risques opérationnels à travers les apports fonctionnels suivants :

- La saisie automatisée et simplifiée des événements ou incidents détectés par les relais risques opérationnels ou par les correspondants risques opérationnels en fonction de leurs périmètres métier ;
- La validation et le suivi des incidents saisis via un workflow de validation par les managers risques opérationnels au niveau du siège permettant d'alimenter directement la base des incidents et des pertes ;
- La détection des incidents via les dispositifs de contrôle internes ou via les relais risques opérationnels permettant de détecter les événements incidents et pertes permettant d'alimenter les bases de données et d'assurer un suivi de la régularisation des anomalies détectées.

Le processus de remontée des événements, des incidents et pertes afférents au risque opérationnel peut être décliné en cinq étapes :

- Etape 1 : L'identification des événements, des incidents et des pertes par les acteurs du dispositif ;
- Etape 2 : La saisie des données au niveau du progiciel de gestion des risques ;
- Etape 3 : Le Contrôle et la validation des incidents saisis via un workflow de validation ;
- Etape 4 : Le suivi du statut des régularisations des anomalies des incidents détectées ;
- Etape 5 : La génération des Reporting de suivi des événements, des incidents et des pertes.

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CRÉANCES

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit.
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle) ;
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière ;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat ;

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- * 20 % pour les créances pré-douteuses ;
- * 50 % pour les créances douteuses ;
- * 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés :

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.4 Portefeuilles de titres

1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

1.4.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en:

- Titres de participation ;
- Participations dans les entreprises liées ;
- Titres de l'activité du portefeuille ;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis: valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.4.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.5 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.6 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.7 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20ans
Mobilier de bureau	10ans
Matériel informatique	5ans
Matériel roulant	5ans
Agencements, aménagements et installations	5ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissable

1.8 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

INTÉRÊTS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

COMMISSIONS

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN

ACTIF	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 941 642	4 059 101
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 705 742	951 903
A vue	1 810 922	945 327
A terme	894 820	6 576
Créances sur la clientèle	80 226 417	74 873 000
Crédits de trésorerie et à la consommation	35 890 456	34 105 064
Crédits à l'équipement	20 497 403	19 561 340
Crédits immobiliers	17 552 093	15 730 759
Autres crédits & financement participatifs	6 286 465	5 475 836
Créances acquises par affacturage	880 278	879 141
Titres de transaction et de placement	12 782 268	12 727 785
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 614 828	7 186 374
Autres titres de créance	364 474	476 653
Titres de propriété	3 802 965	5 064 758
Autres actifs	3 502 688	3 788 544
Titres d'investissement	2 944 598	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 944 598	
Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	749 881	735 075
Participations dans les entreprises liées	649 801	637 810
Autres titres de Participations et emplois assimilés	100 080	97 265
Titres de Moudaraba & Moucharaka		
Créances subordonnées	840	1 120
Dépôts d'investissement & Wakala Bil Istithmar placés	150 000	
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	410 383	400 467
Immobilisations corporelles	6 555 987	6 564 709
TOTAL DE L'ACTIF	112 850 726	104 980 845

PASSIF	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 321 869	11 845 398
A vue	420 541	1 773 972
A terme	11 901 328	10 071 426
Dépôts de la clientèle	78 717 939	74 360 052
Comptes à vue créditeurs	40 494 154	37 578 210
Comptes d'épargne	13 173 773	12 317 700
Dépôts à terme	22 908 543	21 881 140
Autres comptes créditeurs	2 141 470	2 583 001
Titres de créance émis	7 492 364	5 969 586
Titres de créance négociables	7 492 364	5 969 586
Emprunts obligataires		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	1 401 621	1 763 674
Provisions pour risques et charges	1 168 022	1 004 507
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	7 157	7 157
Dettes subordonnées	4 331 295	3 022 450
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	2 780 345	2 408 380
Capital	4 227 677	4 227 677
Actionnaires.Capital non versé [-]		
Report à nouveau (+/-)		
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	402 437	371 965
TOTAL DU PASSIF	112 850 726	104 980 845

HORS BILAN

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DONNES	12 117 844	13 865 163
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	166 372	135 649
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 782 914	9 590 686
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	516 696	525 720
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 651 862	3 613 108
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS		
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9.Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 989 320	5 830 450
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	30 824	10 759
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 493 832	4 769 114
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	110 287	59 676
Porduits sur titres de propriété & certificats de Sukuk	35 883	34 772
Produits sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
Produits sur immobilisation en crédit bail et en location		
Produits sur immobilisation données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	493 856	435 816
Autres produits bancaires	824 638	520 313
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 219 446	2 211 845
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	399 716	336 805
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 122 239	901 843
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	197 121	217 923
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisation en crédit bail et en location		
Charges sur immobilisation données en Ijara		
Autres charges bancaires	500 370	755 275
Transferts de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	3 769 874	3 618 605
Produits d'exploitation non bancaire	275 578	197 708
Charges d'exploitation non bancaire	117 193	91 872
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 959 560	1 874 968
Charges de personnel	1 121 174	1 070 597
Impôts et taxes	35 377	34 203
Charges externes	555 849	512 301
Autres charges générales d'exploitation	47 681	56 968
Dotations aux amortissements et aux provisions des immo	199 480	200 900
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 898 808	2 083 834
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	921 409	793 026
Pertes sur créances irrécouvrables	634 020	944 404
Autres dotations aux provisions	343 380	346 404
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	502 834	841 190
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	401 659	478 895
Récupérations sur créances amorties	34 981	228 481
Autres reprises de provisions	66 194	133 814
RESULTAT COURANT	572 725	606 829
Produits non courants	1 257	1 088
Charges non courantes	107 748	205 652
RESULTAT AVANT IMPOTS	466 234	402 265
Impôts sur les résultats	63 798	30 300
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	402 437	371 965

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
1. Produits d'exploitation bancaire perçus	5 989 320	5 830 450
2. Récupérations sur créances amorties	34 981	228 481
3. Produits d'exploitation non bancaire perçus	276 835	198 796
4. Charges d'exploitation bancaire versées	-3 650 402	-3 682 970
5. Charges d'exploitation non bancaire versées	-224 940	-255 163
6. Charges générales d'exploitation versées	-2 036 736	-1 617 100
7. Impôts sur les résultats versés	-63 798	-30 300
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges Variation de :	325 261	672 194
8. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 753 840	20 574
9. Créances sur la clientèle	-5 504 554	-7 804 372
10. Titres de transaction de placement, d'investissement et de participations	-3 013 886	327 367
11. Autres actifs	285 856	-809 078
12. Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	476 471	4 544 469
14. Dépôts de la clientèle	4 357 887	6 232 853
15. Titres de créance émis	1 522 778	-1 402 393
16. Autres passifs	362 053	-518 571
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-3 267 234	590 849
III. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)	-2 941 973	1 263 043
17. Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	547 283	624 058
19. Acquisition d'immobilisations financières		
20. Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 031 613	-878 959
21. Intérêts perçus		
22. Dividendes perçus		
IV. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement	-484 330	-254 901
23. Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. Emission de dettes subordonnées	1 308 845	342 930
25. Emission d'actions		
26. Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. augmentation des capitaux propres et assimilés		
28. Intérêts versés		
29. Dividendes versés		
V. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement	1 308 845	342 930
VI. Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)	-2 117 458	1 351 073
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	4 059 101	2 708 028
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 941.643	4 059 101

ETAT DES SOLDES DE GESTION

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
+ Intérêts et produits assimilés	4 634 944	4 839 549
- Intérêts et charges assimilées	1 719 076	1 456 570
MARGE D'INTERET	2 915 868	3 382 979
+ Commissions perçues	493 856	435 816
- Commissions servies	21 827	9 466
MARGE SUR COMMISSIONS	472 028	426 351
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	424 714	-70 083
+ Résultat des opérations sur titres de placement	63 030	-40 126
+ Résultat des opérations de change	82 800	97 300
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	570 545	-12 909
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	35 892	34 772
- Diverses autres charges bancaires	224 458	212 587
PRODUIT NET BANCAIRE	3 769 874	3 618 605
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-37 412	-78 740
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	275 578	197 676
- Autres charges d'exploitation non bancaire	117 193	64 336
- Charges générales d'exploitation	1 959 560	1 874 968
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 931 287	1 798 237
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 118 788	1 030 054
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	239 774	161 354
RESULTAT COURANT	572 725	606 829
RESULTAT COURANT	-106 491	-204 564
- Impôts sur les résultats	63 798	30 300
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	402 437	371 965
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	402 437	371 965
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	199 480	200 900
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	38 606	65 485
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	204 223	200 000
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		42 361
- Reprises de provisions	66 194	132 473
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	274 354	196 836
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	327	
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		32
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		27 536
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	504 525	578 906
- Bénéfices distribués		
+ AUTOFINANCEMENT	504 525	578 906

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	en milliers de dh				
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	593 381	50 000	249 670	198 262	1 091 314
VALEURS RECUES EN PENSION		875 153			875 153
- au jour le jour		200 047			200 047
- à terme		675 107			675 107
COMPTES ET PRETS DE TRESORERIE		1 119 478		212 969	1 332 447
- au jour le jour		1 119 478			1 119 478
- à terme				212 969	212 969
PRETS FINANCIERS					6 063
AUTRES CREANCES		1			1
INTERETS COURUS A RECEVOIR		42		167	209
CREANCES EN SOUFFRANCE					16
TOTAL	593 381	2 044 674	249 670	411 398	3 299 124

CREANCES SUR LA CLIENTELE

	en milliers de dh					
	Secteur public	Secteur privé			31/12/19	31/12/18
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	1 220 624	73 389	20 334 470	11 028 829	32 657 312	31 201 008
- Comptes à vue débiteurs	1 200 345	73 389	8 571 931	5 608 108	15 453 773	13 325 410
- Créances commerciales sur le maroc	2 279		1 939 980	1 164 762	3 107 021	3 585 729
- Crédits à l'exportation			301 891	24 088	325 979	374 409
- Autres crédits de trésorerie	18 000		9 520 668	4 231 871	13 770 539	13 915 460
CREDITS A LA CONSOMMATION				2 067 332	2 067 332	1 829 551
CREDITS A L'EQUIPEMENT	853 991		9 949 933	8 498 903	19 302 827	18 560 972
CREDITS IMMOBILIERS			7 932 662	9 011 001	16 943 663	15 196 899
AUTRES CREDITS		2 862 765	159 167	1 266 521	4 288 453	3 740 222
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	848 606		31 672		880 278	879 140
INTERETS COURUS A RECEVOIR				2 968 819	2 968 819	2 608 980
CREANCES EN SOUFFRANCE		3 620	1 712 138	282 254	1 998 012	1 735 368
TOTAL	2 923 221	2 939 774	40 120 042	35 123 659	81 106 695	75 752 141

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		31/12/19	31/12/18
			financiers	non financiers		
TITRES COTES		8 978 651	3 754 331	48 634	12 781 616	12 725 273
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		8 614 828			8 614 828	7 186 374
OBLIGATIONS		363 823			363 823	474 140
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE			3 754 331	48 634	3 802 965	5 064 758
TITRES NON COTES	652				652	2 513
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE	652				652	2 513
TITRES DE PROPRIETE						
TOTAL	652	8 978 651	3 754 331	48 634	12 782 268	12 727 786

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	8 999 707	8 999 707	8 999 707			
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	5 310 165	5 310 289	5 068 700			
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE	3 689 542	3 689 542	3 689 542			
TITRES DE PLACEMENT	3 487 810	3 495 850	3 216 854	40 769	10 230	32 730
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 990 146	3 009 757	2 775 100	25 963	6 352	6 352
OBLIGATIONS	380 274	372 580	328 242	14 806		22 500
AUTRES TITRES DE CREANCE	622	622	622			
TITRES DE PROPRIETE	116 768	112 891	112 891		3 877	3 877
TITRES D'INVESTISSEMENT	2 880 108	3 016 340	2 831 300			136 231
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 880 108	3 016 340	2 831 300			136 231
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TOTAL	15 367 626	15 511 897	15 047 861	40 769	10 230	168 961

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

ACTIF	31/12/19	31/12/18
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	607 070	633 872
Sommes dues par l'Etat	502 017	529 257
Divers autres débiteurs	105 053	104 615
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 919 478	1 601 762
COMPTES DE REGULARISATION	976 140	1 552 910
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	3 502 688	3 788 544

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	"Participation au capital en %"	Valeur comptable nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	160 000	0,98%	50		
COMAPRA	Agro Industrie	66 800	0,01%		8	
SNDE	Agriculture	40 965	0,24%		100	
SOGETA	Agriculture		0,00%		300	
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311		172
SOCIETE LAITIERE DU NORD	Agro Industrie	50 000	0,39%		197	
FRUMAT	Agro Industrie				14 499	
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200		
AGRICULTURE ET PECHE				14 561	15 104	172
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	125 000	100,00%	125 000		
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251		
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403		
MAROCLEAR	Service	100 000	1,80%	1 795		
SWIFT	Service			23		
CMI	Service	98 200	10,18%	10 000		4 000
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548		
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	6 567	2 215	
IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	15,87%	6 779	1 886	
REGIONAL GESTION	Société de gestion	1 000	18,00%	180		
FOND D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	5 457	5 293	
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250		
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	99,99%	822	6 678	
FINEA	Nantissement de marchés	200 000	0,22%	340		66
SMAEX	Assurance	50 000	0,48%	356		
CAM LEASING	Crédit à la consommation	100 000	100,00%	73 438	26 562	
CAM GESTION	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000		
MSIN	Société de bourse	10 000	80,00%	15 410		6 400
SGFG	Gestion de Fonds	1 000	5,88%	59		
BOURSE DE CASABLANCA		387 518	3,00%	11 765		
AL AKHDAR BANK	Banque participative	400 000	51,00%	204 000		
AFREXIMBANK	Banque	47 500	0,06%	4 727		
AMIFA	Microfinance		40,00%	2 429		
BANQUES, FINANCE ET SERVICES				512 598	42 634	10 466
SONADAC	Aménagement	589 904	2,81%	16 565		
GCAMDOC	Gestion d'archive	10 000	100,00%	4 859	5 141	
CASA PATRIMOINE		31 000	1,61%	500		
DIVERS				21 924	5 141	
DOTATIONS DIVERSES				200 797	65 018	
TOTAL				749 881	127 896	10 638

CREANCES SUBORDONNEES

CRÉANCES	MONTANT				en milliers de dh	
	31/12/19			31/12/18	Dont Entreprises liées et Apparenté	
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	31/12/19 Net 5	31/12/18 Net 6
Créances subordonnées	840		840	1 120	840	1 120
Etablissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL	840		840	1 120	840	1 120

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	808 988	33 150			842 138	408 521	23 234		431 755	410 383
- Droit au bail	20 149				20 149	7 957	213		8 170	11 979
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	788 839	33 150			821 989	400 564	23 021		423 585	398 404
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 624 996	998 463	949 080		8 674 379	2 060 287	217 677	159 572	2 118 392	6 555 987
- Immeubles d'exploitation	2 553 935		331 372	21 298	2 243 861	432 433	53 031	122 812	362 652	1 881 208
. Terrain d'exploitation	654 170		70 199	3 100	580 871					580 871
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 882 833		261 173	24 398	1 646 058	432 433	53 031	122 812	362 652	1 283 405
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	16 932				16 932					16 932
- Mobilier et matériel d'exploitation	828 401	34 557	4 443		858 515	693 999	42 352	4 443	731 909	126 606
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	265 157	12 639	1 527		276 269	207 796	11 940	1 527	218 210	58 059
. Matériel Informatique	446 924	16 975	1 629		462 270	391 482	18 191	1 629	408 044	54 226
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	63 920		1 287		62 633	54 643	9 268	1 287	62 623	9
. Autres matériels d'exploitation	52 400	4 943			57 343	40 078	2 953		43 031	14 311
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	992 241	88 667	45 137	6 511	1 042 282	725 548	66 248	24 208	767 587	274 695
- Immobilisations corporelles hors exploitation	4 222 577	835 799	568 127		4 490 249	208 307	56 046	8 109	256 244	4 234 005
. Terrains hors exploitation	532 519		6 500		526 019					526 019
. Immeubles hors exploitation	1 003 834	64 802	24 240		1 044 395	128 951	40 663	4 755	164 860	879 536
. Mobiliers et matériel hors exploitation	108 172	4 673			112 846	43 419	9 754		53 173	59 672
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	2 578 052	766 324	537 387		2 806 988	35 937	5 629	3 355	38 211	2 768 778
- Immobilisations en cours	27 843	39 440		27 810	39 473					39 473
TOTAL	9 433 984	1 031 613	949 080		9 516 517	2 468 809	240 910	159 572	2 550 146	6 966 371

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/19	31/12/18
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS			405 221	613	405 834	1 118 060
VALEURS DONNEES EN PENSION	6 600 167				6 600 167	3 838 168
- au jour le jour						253 328
- à terme	6 600 167				6 600 167	3 584 840
EMPRUNTS DE TRESORERIE	1 000 000	550 000	1 500 000	1 167 817	4 217 817	4 287 407
- au jour le jour						377 828
- à terme	1 000 000	550 000	1 500 000	1 167 817	4 217 817	3 909 579
EMPRUNTS FINANCIERS				1 056 520	1 056 520	2 539 241
AUTRES DETTES		17 013			17 013	28 262
INTERETS COURUS A PAYER	20 512	46		3 960	24 518	34 261
TOTAL	7 620 679	567 059	1 905 221	2 228 911	12 321 869	11 845 398

DEPOTS DE LA CLIENTELE

	Secteur public	Secteur privé			31/12/19	31/12/18
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	6 202 494	2 067 713	8 362 056	23 820 933	40 453 196	37 547 386
COMPTE D'EPARGNE				13 118 783	13 118 783	12 264 263
DEPOTS A TERME	3 913 937	11 073 141	2 758 077	4 884 222	22 629 377	21 644 557
AUTRES COMPTES CREDITEURS	100 928		1 094 374	946 168	2 141 470	2 583 001
INTERETS COURUS A PAYER				375 113	375 113	320 844
TOTAL	10 217 359	13 140 854	12 214 507	43 145 219	78 717 939	74 360 052

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

	31/12/19	31/12/18
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	303 388	792 457
CREDITEURS DIVERS	299 639	306 942
Sommes dues à l'Etat	172 140	193 335
Sommes dues aux organismes de prévoyance	47 449	47 344
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12 568	12 568
Fournisseurs de biens et services	49 744	38 967
Divers autres créditeurs	17 737	14 728
COMPTES DE REGULARISATION	798 594	664 275
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	1 401 621	1 763 674

PROVISIONS

	31/12/18	Dotations 2019	Reprises 2019	Autres variations 2019	en milliers de dh 31/12/19
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	4 909 111	988 498	444 241		5 453 368
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 400 317	921 026	401 659		4 919 684
Titres de placement	45 600	28 518	41 388		32 730
Titres de participation et emplois assimilés	90 484	38 606	1 194		127 896
Titres d'investissement					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	372 711	348			373 059
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 004 507	304 808	65 000	-76 293	1 168 022
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	20 193	34			20 227
Provisions pour risques de change	16 681				16 681
Provisions pour risques généraux	846 777	204 223	65 000		986 000
Provisions pour autres risques et charges	120 856	100 551		-76 293	145 114
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	5 913 618	1 293 306	509 241	-76 293	6 621 390

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

Rubriques	31/12/19	31/12/18
Subventions d'investissement	3 578	3 578
Subvention KFW reçue	15 785	15 785
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578
Autres subventions reçues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	-15 785	-15 785
Fonds de garantie Union Européenne	3 578	3 578
TOTAL	7 157	7 157

DETTES SUBORDONNEES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant del'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
						Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)	Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)
MAD	210 500		7 ans		210 500				
MAD	3 239 500		10 ans		3 239 500				
MAD	850 000		Perpétuelle		850 000				
TOTAL	4 300 000				4 300 000				

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	31/12/18	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/19
Ecart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	2 408 380	371 965		2 780 345
Réserve légale	62 147	18 598		80 746
Autres réserves	903 113	353 366		1 256 479
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 443 120			1 443 120
Capital	4 227 677			4 227 677
Capital appelé	4 227 677			4 227 677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)				
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Dividendes distribués				
Résultat net de l'exercice (+/-)	371 965	-371 965	402 437	402 437
TOTAL	7 008 021		402 437	7 410 458

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	31/12/19	31/12/18
Opérations de change à terme	2 565 473	3 749 444
Devises à recevoir	783 763	1 327 086
Dirhams à livrer	268 472	960 818
Devises à livrer	1 014 028	920 839
Dirhams à recevoir	499 211	540 701
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
TOTAL	2 565 473	3 749 444

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A. Facturée	41 926	177 657	183 748	35 836
B. T.V.A. Récupérable	5 792	156 912	140 973	21 731
sur charge	3 721	105 744	99 614	9 850
sur immobilisations	2 071	51 169	41 358	11 882
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A. = [A-B]	36 134	20 745	42 775	14 105

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Engagements de financement et de garantie donnés	12 117 844	13 865 163
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	166 372	135 649
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 782 914	9 590 686
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	516 696	525 720
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 651 862	3 613 108
Engagements de financement et de garantie reçus		
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		

MARGE D'INTERETS

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
INTERETS PERCUS	4 634 944	4 839 549
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	30 824	10 759
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 493 832	4 769 114
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	110 287	59 676
INTERETS SERVIS	1 719 076	1 456 570
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	399 716	336 805
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 122 239	901 843
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	197 121	217 923
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
MARGE D'INTERET	2 915 868	3 382 979

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

	en milliers de dh		
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 414 134	2 414 134	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	2 414 134	2 414 134	

	en milliers de dh		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 132 663	9 132 663	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	9 132 663	9 132 663	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
ACTIF :	4 103 248	3 861 768
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	150 182	155 941
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	660 654	523 866
Prêts de trésorerie		
Créances sur la clientèle	2 846 211	2 817 194
Titres de transaction et de placement et invest	358 506	364 767
Autres actifs	85 266	
Titres de participation et emplois assimilés	2 429	
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	4 103 248	3 861 768
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	613	4 577
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 221 889	3 034 900
Dépôts de la clientèle	524 943	641 667
Emprunts de trésorerie à terme		
Titres de créance émis		
Autres passifs	1 355 803	180 624
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
HORS BILAN :		
Engagements donnés	1 660 353	1 646 134
Engagements reçus		
Autres cautions & garanties données d'ordre établissement de crédit & assimilés	516 696	525 720

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

	en milliers de dh						
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
30/06-12/2019	Immobilisations exploitation & hors exploitation	428 664	155 408	273 256	546 868	273 939	327
30/06/2019	Mobilier et Matériel de bureau [Dons]	1 195	1 195				
31/12/2019	Mobilier Matériel de bureau et autres	4 193	4 193		415	415	
TOTAUX		434 053	160 797	273 256	547 283	274 354	327

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

	en milliers de dh	
CATEGORIE DES TITRES	31/12/19	31/12/18
Titres de participations & titres de placement	35 883	34 772
TOTAL	35 883	34 772

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
PRODUITS	824 629	520 313
Gains sur les titres de transaction	577 606	205 622
Plus value de cession sur titres de placement	85 436	42 877
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	41 388	145 075
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	120 200	126 739
CHARGES	254 084	533 222
Pertes sur les titres de transaction	152 891	275 705
Moins value de cession sur titres de placement	35 276	145 225
Etalement de la prime d'investissement / placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	28 518	82 854
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	37 399	29 439
Diverses autres charges bancaires		
RESULTAT	570 545	-12 909

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
CHARGES DE PERSONNEL	1 121 174	1 070 597
Dont salaires & appointements	106 619	114 424
Dont charges d'assurances sociales	86 294	82 965
Dont charges de retraite	104 247	100 250
Dont charges de formation	19 643	16 167
Dont autres charges de personnel	804 370	756 790
IMPOTS ET TAXES	35 377	34 203
Taxes urbaines & taxes d'édilité	6 580	5 877
Patente	22 105	21 855
Autres impôts & taxes	6 692	6 471
CHARGES EXTERNES	555 849	512 301
- Loyers de crédit-bail et de location	126 554	105 053
- Frais d'entretien et de réparation	110 596	97 167
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	36 743	38 976
- Transports et déplacements	41 009	38 870
- Publicité, publications et relations publiques	37 314	33 979
- Autres charges externes	203 634	198 256
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	47 681	56 968
DOTATIONS AUX AMORTISS. ET AUX PROVISIONS DES IMMOB. INCORPORELLES ET CORPORELLES	199 480	200 900
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 959 560	1 874 968

COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
COMMISSIONS PERCUES :	552 491	495 310
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	58 636	59 494
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 584	2 387
Commissions sur fonctionnement de compte	177 267	165 571
sur moyens de paiement	214 231	191 198
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	100 773	76 660
Commissions sur opérations de change		
COMMISSIONS VERSEES	21 827	9 466
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	21 827	9 466

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en dirham	
	31/12/18	31/12/19	31/12/18	31/12/19
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2 254	2 262	372 423	421 666
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire (OPCVM)	50	48	1 365 054	1 423 977
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	6	5	696 600	696 600
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
Produit Net Bancaire	3 769 874	3 618 605
Résultat Brut d'exploitation	1 931 287	1 798 237
Résultat avant impôt	466 234	402 265

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	en milliers de dh	
	Montants	Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats
Décision de l'assemblée Générale du 31 Mai 2019		
Report à nouveau		Réserve légale
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves
Résultat net de l'exercice	371 965	Dividendes
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau
Autres prélèvements		Résultats nets en instance d'affectation
TOTAL A	371 965	TOTAL B
		371 965

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
Autres produits bancaires	824 638	520 313
- Gains sur titres de transaction	577 606	205 622
- Plus-values de cession sur titres de placement	85 436	42 877
- Produits sur opérations de change	120 200	126 739
- Divers autres produits bancaires	8	
Reprises de provision sur depreciations des titres de placement	41 388	145 075
Autres charges bancaires	500 370	755 275
- Charges sur emprunts de titres	78 949	8 813
- Pertes sur Titres actions / OPCVM	73 942	266 892
- Charges sur titres de placements		
- Moins values sur titres de placement	35 276	145 225
- Charges sur moyens de paiement		
- cotisation au fonds de garantie	108 973	120 873
- Charges opération de change	37 399	29 439
- Commissions sur achats et cession de titres	21 827	9 466
- Autres charges	115 485	91 715
- Provisions sur titres	28 518	82 854
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
Produits d'exploitation non bancaire	275 577	197 708
Dont plus values de cession d'immobilisation	274 354	196 836
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	1 224	871
Charges d'exploitation non bancaire	117 193	91 872
Charges sur valeurs et emplois divers	117 193	91 872
dont moins values de cession titres de participations		27 536
AUTRES CHARGES		
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 898 808	2 083 834
AUTRES PRODUITS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	502 834	841 190
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
Produits non Courants	1 257	1 088
Charges non Courantes	107 748	205 652

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

	en milliers de dh	
I DETERMINATION DU RESULTAT	31/12/19	31/12/18
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	572 725	606 829
Réintégrations fiscales (+)	863 206	656 459
Déductions fiscales (-)	1 157 014	1 031 549
Résultat courant théoriquement imposable (=)	278 916	231 739
Impôt théorique sur résultat courant (-)	103 199	85 743
Résultat courant après impôts (=)	175 717	145 996

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	Exercice 2018	
I - RESULTAT NET COMPTABLE	466 234	
. Bénéfice net	466 234	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	863 206	
III - DEDUCTIONS FISCALES		1 157 014
	1 329 440	1 157 014
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut		172 426
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal		172 426
. Déficit net fiscal		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

- Date de clôture [1]	31/12/19
- Date d'établissement des états de synthèse [2]	27/02/20
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

DATES	- Favorables - Défavorable	INDICATIONS DES EVENEMENTS Néant Néant
-------	-------------------------------	--

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital :	en milliers de dh 4 227 677		
Montant du capital social souscrit et non appelé			
Valeur nominale des titres	100		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
ETAT MAROCAIN	31 780 465	31 780 465	75,2%
MAMDA	3 134 311	3 134 311	7,4%
MCMA	3 134 311	3 134 311	7,4%
CDG	4 227 678	4 227 678	10%
TOTAL	42 276 765	42 276 765	100%

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	31/12/19	31/12/18	31/12/17
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	11.748.910	10.037.628	9.322.733
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	3.769.874	3.618.605	3.545.846
Résultat avant impôts	466.234	402.265	457.098
Impôts sur les résultats	63.798	30.300	106.081
Bénéfices distribués			60.000
Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	3.182.782	2.780.345	2.408.380
RESULTAT PAR TITRE (en Dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	10	9	8
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1.121.174	1.070.597	1.045.513
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3.892	3.902	3.828

TITRES DE CREANCES EMIS

Nature	Date souscription	Date échéance	Maturité	Taux	Principal	Intérêts courus	Total
CDN	15/03/16	15/03/21	5 ANS	3,55	650 000	18 652	668 652
CDN	19/04/17	19/04/24	7 ANS	3,71	500 000	13 191	513 191
CDN	20/02/18	20/02/20	2 ANS	2,86	400 000	9 978	409 978
CDN	02/04/18	02/04/20	2 ANS	2,80	460 000	9 767	469 767
CDN	25/07/18	27/07/20	2 ANS	2,94	130 000	1 688	131 688
CDN	06/08/18	06/08/20	2 ANS	2,95	150 000	1 807	151 807
CDN	19/02/19	18/02/20	52 SEMAINES	2,68	977 000	22 911	999 911
CDN	27/03/19	25/03/20	52 SEMAINES	2,64	41 000	839	41 839
CDN	27/03/19	27/03/21	2 ANS	2,81	101 000	2 200	103 200
CDN	01/04/19	30/03/20	52 SEMAINES	2,65	40 000	807	40 807
CDN	01/04/19	01/04/21	2 ANS	2,79	330 000	7 008	337 008
CDN	24/06/19	22/06/20	52 SEMAINES	2,63	588 000	8 162	596 162
CDN	24/06/19	24/06/21	2 ANS	2,72	312 000	4 479	316 479
CDN	25/06/19	23/06/20	52 SEMAINES	2,63	305 000	4 211	309 211
CDN	02/08/19	31/07/20	52 SEMAINES	2,63	460 000	5 074	465 074
CDN	02/08/19	02/08/21	2 ANS	2,74	220 000	2 528	222 528
CDN	30/08/19	28/02/20	26 SEMAINES	2,50	140 000	1 196	141 196
CDN	30/08/19	28/08/20	52 SEMAINES	2,65	180 000	1 630	181 630
CDN	18/09/19	16/09/20	52 SEMAINES	2,63	200 000	1 520	201 520
CDN	02/10/19	01/04/20	26 SEMAINES	2,52	60 000	378	60 378
CDN	02/10/19	30/09/20	52 SEMAINES	2,62	50 000	328	50 328
CDN	17/10/19	16/04/20	26 SEMAINES	2,52	81 000	425	81 425
CDN	17/10/19	15/10/20	52 SEMAINES	2,62	301 000	1 643	302 643
CDN	17/10/19	17/10/21	2 ANS	2,72	99 000	561	99 561
CDN	30/10/19	28/10/20	52 SEMAINES	2,61	43 000	193	43 193
CDN	14/11/19	14/11/24	5 ANS	3,00	267 000	1 046	268 046
CDN	12/24/19	23/06/20	26 SEMAINES	2,54	180 000	89	180 089
CDN	12/24/19	22/12/20	52 SEMAINES	2,64	105 000	54	105 054

PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à législation fiscale en vigueur, l'exercice clos le 31 décembre 2019 n'est pas prescrit. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes.

Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision.

VENTILATION, EN FONCTION DE LA DUREE RESIDUELLE, DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Créances sur les établissements de crédits & Assimilés			675 107					675 107
Prêts financier						4 304		4 304
Créances sur la clientèle	9 084 797	1 211 612	1 620 940	3 670 176	9 480 680	10 331 254	17 870 068	53 269 527
Titres de créance				28 429	15 290 118			15 318 547
Créances subordonnés					840			840
Dépôts d'investissement placés					150 000			150 000
TOTAL EMPLOIS	9 084 797	1 211 612	2 296 047	3 698 605	24 921 638	10 335 558	17 870 068	69 418 325

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Dettes envers les établissements de crédit	6 600 167							6 600 167
Comptes & emprunts de trésorerie à terme	350 000		200 000	2 500 000				3 050 000
Emprunts financiers		40 574	61 179	101 805	203 767	373 371	273 376	1 054 071
Dettes envers la clientèle	3 760 905	4 670 371	5 722 649	7 469 218	932 139	57 651		22 612 933
Titres de créance émis								
Certificats de dépôt émis		1 598 000	1 674 000	1 619 000	1 712 000	767 000		7 370 000
Bons de sociétés de financement émis								
Emprunts obligataires émis								
Autres titres de créance émis								
Fonds publics affectés								
Dettes subordonnées					1 300 000	210 500	2 789 500	4 300 000
TOTAL RESSOURCES	10 711 072	6 308 945	7 657 828	11 690 023	4 147 906	1 408 522	3 062 876	44 987 171

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
6	9 253 583	7 378 011	1 491 873	383 700

ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURES ET IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Nombre	encours	Provisions
Créances en Souffrance Brut	78 062	6 945 845	4 939 911
Watchlist	24	2 471 983	397 064

EFFECTIF

en nombre

	31/12/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	3.961	3.931
Effectifs utilisés	3.961	3.931
Effectifs équivalent plein temps	3.961	3.931
cadres équivalent plein temps	2.591	2.512
Employés équivalent plein temps	1.370	1.419
Dont effectifs employés à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTELE

en nombre

	31/12/19	31/12/18
Comptes courants	124 843	104 609
Comptes chèques, hors MRE	446 151	432 571
Comptes MRE	13 810	15 101
Comptes d'épargne	705 934	652 058
Comptes à terme et bons de caisse	2 808	2 934
TOTAL	1 293 546	1 207 273

RÉSEAU

en nombre

	31/12/19	31/12/18
Guichets permanents	521	518
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	521	518
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 31/12/2019 :

en milliers de dh

Date	Montant initial	Capital restant	Maturité	Taux en vigueur
2015	140 500	140 500	7 ANS	4,42% (fixe)
2015	759 500	759 500	10 ANS	4,8% (fixe)
2016	70 000	70 000	7 ANS	4,11% (fixe)
2016	180 000	180 000	10 ANS	3,51% (variable)
2016	350 000	350 000	10 ANS	4,43% (fixe)
2017	1 000 000	1 000 000	10 ANS	4,22% (fixe)
2018	500 000	500 000	10 ANS	4,10 % (fixe)
2019	450 000	450 000	10 ANS	3,71% (fixe)
2019	631 600	631 600	PERPETUELLE	5,78% (variable)
2019	218 400	218 400	PERPETUELLE	5,11% (variable)

FONDS PROPRES

En KDH	en milliers de dh	
	31/12/19	31/12/18
FONDS PROPRES	11 713 502	9 905 369
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	7 838 509	6 627 465
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	6 988 509	6 627 465
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	5 670 797	5 670 797
-Instruments de fonds propres de base versés	4 227 677	4 227 677
-Prime d'émission	1 443 120	1 443 120
Résultats non distribués	1 658 916	1 275 078
Autres réserves	80 745	62 147
Autres immobilisations incorporelles	-421 949	-422 840
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		84 567
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		-42 284
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	850 000	
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	3 874 993	3 277 904
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	3 278 900	2 929 800
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	588 936	383 232
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		-35 128
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		-380 557
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-421 949	-422 840
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1	7 157	84 567
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		-42 284
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de catégorie2 (T2)		-42 284
TOTAL RISQUES	6 544 635	5 839 740
Exigences réglementaires au titre du risque de crédit	5 686 193	5 175 030
Exigences réglementaires au titre du risque de marché	311 726	133 999
Exigences réglementaires au titre du risque opérationnel	546 716	530 711
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	9,58%	9,08%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	14,32%	13,57%

ICAAP

Dans le cadre de Pilier II des accords Bâle II, Le Crédit Agricole du Maroc a mis en place un processus prévisionnel de suivi et d'évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent en permanence son exposition au risque, conformément aux règles dictées par le régulateur.

Ledit processus repose sur 5 principes directeurs :

- Stratégie et modèle d'activité
- Identifier et mesurer les risques
- Evaluer et quantifier les risques
- Composition et allocation des fonds propres internes
- Stress tests internes

VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS

		31/12/19		31/12/18	
Ventilation des risques		Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)
Risque de crédit	Souverains	8 501 471		5 785 214	
	ECA	3 388 809	790 562	2 938 400	1 129 653
	Entreprises	53 408 877	35 552 533	48 012 590	28 169 517
	Clientèle de détail	39 060 731	22 214 397	39 276 476	22 017 319
	autre actif	19 944 138	12 519 921	20 907 433	13 371 393
	TOTAL	124 304 026	71 077 412	116 920 113	64 687 881
Risque de marche (risque de change)			3 896 575		1 674 988
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)			6 833 953		6 633 882

AUTRES ETATS

ETATS	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	
Dérogations	
Changements de méthodes	
Actifs éventuels	

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, du tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 11 748 910, dont un bénéfice net de KMAD 402 437 relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A.

arrêtés au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 9 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes